

À Monsieur Edmond Pottier, hommage respectueux

M. Piroutet

4490
MAURICE PIROUTET

DOCTEUR ÈS SCIENCES NATURELLES

CORRESPONDANT DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

(SECTION PRÉHISTORIQUE)

ASSISTANT DE GÉOLOGIE APPLIQUÉE A L'UNIVERSITÉ D'ALGER

La Citadelle Hallstattienne,

à Poteries Helléniques,

de Château sur Salins (Jura)

ALGER

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

12, RUE ÉMILE-MAUPAS, 12

1933

Bibliothèque Maison de l'Orient



132248

EXTRAIT
DU
CINQUIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHÉOLOGIE
ALGER (14-16 Avril 1930)

La Citadelle Hallstattienne, à Poteries Helléniques, de Château sur Salins (Jura)

PAR

MAURICE PIROUTET

DOCTEUR ÈS SCIENCES NATURELLES

CORRESPONDANT DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES
(SECTION PRÉHISTORIQUE)

ASSISTANT DE GÉOLOGIE APPLIQUÉE A L'UNIVERSITÉ D'ALGER

La montagne de Château (commune de Salins, Jura), s'allongeant de l'E. à l'W. sur 2 km. environ, a été fortifiée dès le Néolithique et a constitué un vaste oppidum pourvu d'eau dans son intérieur. A son sommet, au lieu dit « Roussillon », existent les restes d'une citadelle antique qui m'a montré les traces de diverses occupations et réfections, dont les plus nombreuses et les plus remarquables datent de la troisième époque du Hallstattien, celle où les fibules indigènes apparaissent et deviennent d'usage courant, et que caractérisent les plaques de ceinture en bronze mince ainsi que les glaives courts à antennes.

Les côtés N. et S. de cette citadelle sont défendus par des pentes abruptes ; le versant S. offre même, à sa partie supérieure, une arête rocheuse rendant totalement inutile, de ce côté, la construction d'un retranchement. Le côté N. montre un vallum rectiligne, long d'environ 120 m., formé actuellement d'un amoncellement de pier-

res qui proviennent de l'éboulement de la partie supérieure d'un mur grossièrement édifié, bien qu'au mortier, et remontant à l'époque des grandes invasions, où il fut élevé à la hâte. Le vallum hallstattien, de ce côté, passait à une dizaine de mètres plus bas sur le flanc de la montagne et se trouvait doublé par un second sur la face E. au voisinage de son angle N.-E. Le côté oriental était protégé également par un retranchement rectiligne analogue, long de près de 30 m. et édifié au sommet d'une pente rapide, rocailleuse et dominant d'une altitude de 30 à 40 m. la partie, plus large, du faitage de la montagne, située à son pied du côté E. ; il suffisait à barrer, en ce point, l'accès du reste de la montagne situé plus à l'W. Le sommet de la montagne de Château, étroit plateau un peu accidenté jusque là, constitue depuis cet endroit, dans la direction de l'W., un plateau incliné vers l'occident, descendant lentement, quoique par une pente fort sensible, et allant en s'élargissant graduellement pour venir se terminer au bord des hauts rochers qu'il couronne au-dessus de Pretin et de l'étroite vallée où coule la Vache.

Les deux vallums E. et N., de l'époque des invasions, se raccordent par une courte courbe. Le vallum E. passe presque sur l'emplacement de celui Hallstattien situé très peu en avant et dont j'ai reconnu les restes, vers son angle N.-E., dans le prolongement du retranchement postérieur. Le côté occidental est barré, au-dessus de la partie la plus rapide de la pente de ce côté, par un vallum en arc de cercle, qui n'a plus subi de reconstruction depuis le Hallstattien, vallum à convexité externe, s'appuyant, d'un côté, sur l'arête rocheuse du haut de la face S. de la montagne et, de l'autre, sur le bord d'un palier rocheux dominant de 3 à 4 m., et un peu en retrait de celle-ci, l'extrémité W. du vallum romano-burgonde septentrional.

J'ai exécuté mes fouilles, tout d'abord seul, parfois

secondé par mon père tant qu'il fut assez valide, en 1906 et 1907 ; puis à partir de mon troisième retour de Nouvelle Calédonie, en 1910, les travaux furent poursuivis à l'aide d'une subvention de l'Administration des Beaux-Arts. En 1910 et 1911 j'y consacrai, chaque année, une partie de ma campagne de fouilles ; en 1922, à la demande du regretté H. Hubert, et en sa présence, le travail fut repris pendant près d'une semaine ; en 1927 j'y consacrai toute ma campagne des grandes vacances, puis en 1928 et 1929 la plus grande partie de celles-ci : Vis-à-vis de ce qui reste, ce qui a été exploré jusqu'à présent est bien peu de chose.

Fouilles le long de la face interne du vallum occidental

Mes premiers travaux ont porté le long de la partie médiane du vallum occidental, dans l'intérieur de la place. Ce vallum est long de 70 à 80 m. et la portion explorée s'étend sur, au moins, une trentaine de mètres de long et dans la partie la plus propice à l'assiette d'habitations. L'accumulation de débris de toutes sortes contre la face interne du vallum avait constitué une plate-forme, dont la hauteur au-dessus du sol naturel rocheux, plus forte contre le rempart, où elle atteignait et dépassait même 1 m. 80, allait en diminuant vers l'intérieur du camp. Les occupants, jetant leurs débris de cuisine contre le retranchement et le renforçant ainsi sans cesse, il en est résulté que les assises successives se trouvaient en retrait les unes des autres, les plus anciennes s'enfonçant plus loin dans l'intérieur du retranchement. La plate-forme en question renfermait un certain nombre de sépultures, orientées les unes E.-W., les autres N.-S., toutes d'âges carolingien et dont je ferai ici complète abstraction. En outre, j'ai rencontré là, un peu partout, des silex taillés, des haches polies ainsi qu'un certain nombre de tessons se classant au Bronze III et IV. Com-

me des fragments appartenant aux mêmes vases se sont montrés sur le sol naturel rocheux, il n'est pas douteux que tous les débris néolithiques et de l'âge du bronze n'étaient associés à ceux du premier Age du Fer que par suite de remaniements. Les fouilles exécutées le long des vallums E. et N., ont du reste bien montré que l'usage des silex et haches de pierre était totalement abandonné au Hallstattien, du moins dans la contrée.

Le vallum Hallstattien consiste en une accumulation de pierres sèches et que de gros blocs, véritables quartiers de roche parfois, appuyés contre sa base interne, défendaient contre les éboulements. N'ayant pas tenté de dégager sa face externe je ne puis en parler encore. En un seul point, sur 4 m. environ, la face interne du rempart, présentait un véritable parement, à 30 ou 40 cm. duquel dans l'intérieur du vallum s'en sont montrés deux autres accolés. Cette partie du vallum avait subi l'action d'un feu intense qui l'avait transformé là en une masse de chaux. Mes constatations me permettent d'affirmer l'âge Hallstattien de cette calcination. A un endroit où ma fouille a été poussée assez loin dans l'intérieur du vallum W., j'ai rencontré à la base du cœur de ce dernier les restes d'un vallum calciné, à noyau de chaux, reposant sur un sol renfermant quelques silex, avec des tessons, non décorés, mais apparemment néolithiques, et une sorte de partie inférieure de grossière statuette en terre cuite à jambes non séparées. Cette occupation primitive doit être attribuée aux Néolithiques porteurs de la culture de Michelsberg auxquels est due la construction du vallum situé à quelques centaines de mètres plus à l'W.

Au-dessus des couches Hallstattiennes s'étalait une assise de terre végétale, épaisse, par là, en général, de 20 à 30 cm, parfois moins, et renfermant de ci de là des tessons d'époque Burgonde primitive ou Mérovingienne.

Sous celle-ci, venait un niveau, très peu épais, mélan-

gé de terre végétale, de quelques pierres brûlées, os d'animaux et tessons disséminés et sans importance.

Immédiatement au-dessous était une assise E, avec très nombreuses traces d'habitat, parmi lesquelles des tessons attiques, peu nombreux, du style à figures rouges sur fond noir associés à quelques rares fibules hallstattiennes finales, en bronze et à une fibule en fer, brisée mais bien reconnaissable, du La Tène Ia.

Plus bas, un niveau d'habitation assez épais, mais relativement pauvre, D, offrant trois aires peu étendues, et superposées, d'argile battue et cuite. Tous ces horizons se relèvent du côté du S. et disparaissent assez vite par là.

Sous le niveau D, en vient un autre, C, le plus riche de tous, celui de l'époque de la principale occupation du camp; il a donné d'assez nombreux tessons attiques peints, tous du style à figures noires, associés à des fibules caractéristiques de la dernière phase du Hallstattien, celle que l'on peut nommer *la phase jogassienne*. Cette assise reposait sur une aire d'argile battue et cuite, longue de 7 ou 8 m. et large de 4 m. Au delà, en tous sens, celle-ci se continuait par une couche d'argile, rarement cuite, sur laquelle reposaient des foyers et débris de cuisine.

Au-dessous encore, le sol fortement battu et souvent très dur à entamer à la pioche, possédait une épaisseur variant de 10 à 40 cm., mais devenant plus puissante dans la direction du S. Cette couche A, se subdivisait en trois niveaux, très nets dans la fouille de 1910 : A¹ avec témoins de l'occupation au Néolithique et à l'âge de Bronze, A² avec fibules hallstattiennes indigènes les plus anciennes et enfin A³ avec fibules à ressort bilatéral court et de types archaïques. L'horizon A² était même, là, séparé de A³ par une couche de gravats stériles, s'épaississant du côté du vallum, et s'amincissant, pour disparaître enfin, dans la direction de l'intérieur de la citadelle. En un point où le rocher se relevait beaucoup,

A³ reposait directement sur les têtes rocheuses en saillie.

Le long de ce vallum occidental, plus au S. que la fouille primitive de 1906, les couches se relevaient dans la partie explorée en 1910 ; là les horizons A¹, A² et A³ se développaient beaucoup, tandis que le niveau C arrivait à n'être plus guère recouvert que par la terre végétale. Du côté N., au contraire, on ne pouvait guère à 7 à 8 m. au delà de la fouille de 1906-07 suivre la couche C, et l'on y constata, plus loin, seulement la présence de deux niveaux importants d'habitation, dont l'inférieur paraît correspondre à C ; au point où débuta la fouille, A² reposait directement sur le sol naturel.

Principales trouvailles effectuées le long du vallum occidental

Je ne parlerai pas ici des nombreux tessons indigènes rencontrés à tous les niveaux, ni des fusaïoles en terre cuite, des débris de bracelets en bronze et en jayet, non plus que des débris de feuille de bronze provenant, soit de chaudrons, soit de ceintures, recueillis dans tous les niveaux à partir de et y compris l'horizon A², non plus que des silex travaillés et des haches polies entières ou en fragments, beaucoup de celles entières étant transformées en brunissoirs, et des fragments de meules à grains, tous objets le plus souvent remaniés dès l'antiquité.

Niveau A¹ — Silex taillés et haches polies entières ou brisées plus communs qu'ailleurs ; — tessons de poterie, à décor alvéolé, du Bronze III-IV ; — une épingle en Bronze, longue de 5 ou 6 cm, à tête formée par l'extrémité supérieure aplatie et recourbée paraissant appartenir au type à tête en rame, du Bronze I ; — un fragment de gros bracelet de bronze en ruban épais, convexe extérieurement et décoré de cercles, et demi-cercles, concentriques gravés, absolument indentique à un bracelet des

palafittes du lac de Genève figuré par Munro (1) la partie supérieure d'une assez grosse épingle en bronze, à tête biconique surbaissée ornée de cercles concentriques au sommet, type du Bronze IV-V ; — un petit fragment de vase en roche porphyroïde.

Niveau A². — 4 fibules en bronze du type à ressort arqué (fig. 1, N^{os} 3 et 9) dont 3 avec disque à la naissance de l'ardillon et à étrier rectiligne allongé, celles-ci ont l'arc filiforme et possèdent un étrier terminé par une petite sphère continuée par un petit cône renversé. La quatrième est à arc aplati et légèrement en feuille de saule, avec étrier terminé par une petite sphère surmontée d'un court cylindre très petit. Une portion de l'arc, filiforme, avec le disque, plus l'étrier semblable à celui des trois ci-dessus décrites, d'une autre, s'est montrée dans les gravats séparant A² de A³ et doit être attribué à A². — Enfin, le même horizon A² m'a donné une portion d'une autre fibule à ressort arqué à laquelle manque l'étrier. Un petit tesson de poterie à pâte brun rougeâtre extérieurement et gris-bleuâtre à la cassure, assez bien cuit et fait au tour ; il porte une étroite bande bien rectiligne, peinte en brun rouge foncé ; — un autre très petit fragment, cru d'abord provenir d'un vase peint exotique de style géométrique, me paraît maintenant devoir sa peinture à un accident ; — deux tessons de céramique jaune rougeâtre offrant encore les traces d'une couverture de graphite ; — quelques tessons de vase polychrome jaunâtre et rougeâtre, d'aspect analogue à certaines poteries de la Haute Bavière figurées par J. Naue.

Niveau A³. — Sept fibules en bronze, à ressort bilatéral court et mince (fig. 1, N^{os} 1, 2, 5 et 8) plus l'ardillon et la moitié du ressort d'une autre du même genre.

(1) Munro : *Les stations lacustres d'Europe*, traduction P. Fodet, Paris, 1908, fig. 11, n^o 10.

A la base même de cet horizon, au milieu d'un morceau de marne et par suite attribuable plutôt à A² était une fibule tordue, à ressort arqué (fig. I N° 6) identique à celles les plus communes du niveau A². Les fibules à ressort bilatéral, toujours court et mince, de l'horizon A³, sont, soit du modèle à deux timbales en calotte sphérique (fig. I, N° 2), l'une formant l'arc, l'autre terminant le talon replié vers l'arc, soit du modèle à une seule timbale à l'extrémité du talon (fig. I, N° 5), soit encore à arc très légèrement renflé avec extrémité de l'étrier coudée à angle droit et terminée par un petit bouton (fig. I N°s 1 et 8). Le bouton de l'une d'elles porte un grain de corail incrusté, les timbales, toujours en calottes sphériques, ne présentent jamais aucun décor.

Deux épingles en bronze, l'une à petite tête vasiforme, l'autre à tête décorée de cercles horizontaux, formée par l'évasement progressif de la tige et ornée, à sa partie supérieure, d'un grain de corail terminal enchâssé. Une courte aiguille en bronze, plate au niveau du chas allongé, où elle est brisée ; — l'extrémité d'un petit ciseau en bronze, à coupe rectangulaire ; — un grand manche de couteau, fait d'un os long coupé et poli. — Plusieurs os longs d'animaux de petite taille, coupés et ayant servi de manches d'outils, comme le montrent les débris de fer demeurés dans l'un d'eux. Une sorte de petite campène, sans battant, en fer, probablement garniture de la partie terminale d'un manche de couteau. — Une grosse pierre calcaire en forme de lentille biconvexe, dont l'angle formé par les deux faces courbes serait remplacé par une gorge circulaire. — Un petit croissant de terre cuite percé d'un trou de suspension au sommet de l'arc. — De nombreux débris d'un vase à peintures blanches géométriques, rectilignes, exécutées au pinceau sur fond noir ; les deux faces sont noires, encore assez brillantes ; à l'intérieur des cassures, la pâte est gris cendré ; poterie légère, peu cuite et relativement peu épaisse ; dans

la pâte, fine, se voient de minuscules cristaux de quartz hyalin ; au Musée de St-Germain en Laye, avec ces débris, ont été reconstitués deux grands fragments d'un vase à col et pansu. — Un petit fragment de vase en verre jaunâtre. — Plusieurs tessons de vases, à bords droits ornés de groupes de sillons parallèles horizontaux bien rectilignes et réguliers et de lignes de sillons très réguliers en ondes obliques plus ou moins parallèles ; cette céramique est identique à un type fréquent dans les oppida ligures provençaux. — Un fragment de bord d'un vase très mince, en terre soigneusement épurée et fort bien cuite, à pâte jaune grisâtre ; la surface externe jaune rougeâtre, très bien lustrée et même un peu brillante, présente, vers le bas du tesson, une bande de peinture rouge brunâtre appliquée au pinceau. — Trois fragments, se raccordant en un seul, d'un vase mince, à pâte grisâtre, avec les deux faces noires demeurées encore un peu luisantes par places, la pâte, très bien épurée, ne présentant que d'infiniments petits cristaux de quartz hyalin ; le décor consiste en une ligne horizontale incisée, mais d'une rectitude parfaite et beaucoup plus fine que tout ce qui se rencontre sur les poteries indigènes, la pâte, semblable à celles des tessons à peinture blanche, diffère de celle de tous les autres tessons ; — un tesson indigène offrant un décor incisé inspiré certainement par un motif peint fréquent sur certains vases helléniques, de Rhodes notamment, celui des arcs de cercle concentriques dont les deux plus extérieurs sont réunis par des hachures. Plusieurs tessons d'une écuelle noire à dessins en relief sur la face interne (fig. X, N° 2) ; — une scorie très légère et en majeure partie vitrifiée.

Niveau B, est uniquement une couche d'argile battue.

Niveau C. — Deux fibules en bronze à ressort bilatéral allongé, dont une à arc plat côtelé longitudinalement,

et à talon recourbé portant un bouton de fer détruit par l'oxydation (M.P. et J.D., fig. 2, N° 3) ; l'autre, à laquelle manquent l'ardillon et la moitié du ressort, possède deux timbales aplaties dont l'une portée sur le talon replié vers l'arc et l'autre constituant ce dernier (M.P. et J.D., fig. 3 N° 1) ; — une autre, en bronze, à deux timbales aplaties, a perdu son ressort et son ardillon (M.P. et J.D. fig. 3 N° 2). — Une autre fibule à timbale, en bronze, à ressort bilatéral court, dont il ne subsiste que l'arc, formé d'une timbale, et le ressort (fig. 1, n° 4) ; — quatre fibules dont la partie antérieure de l'arc est perforée pour le passage d'un axe autour duquel était enroulé le ressort bilatéral court, plus fort que dans les autres types ci-dessus, mais moins que dans les fibules de la Tène ; l'ardillon et le ressort sont indépendants de l'arc. Une de ces fibules, assez petite, a son étrier terminé par un bouton plat relevé obliquement en arrière (M.P. et J.D., fig. 4, N° 3) ; c'est une copie du type de la Certosa, mais avec ressort bilatéral. Les trois autres fibules présentent un arc légèrement renflé, surtout dans le sens transverse et présentant des stries et des crénelures transversales ; dans ces crénelures étaient insérées de petites bandes de corail qui, parfois, sont demeurées en place. L'une, assez grosse, a conservé la moitié de son axe et de son ressort, en fer tous deux, l'extrémité de l'étrier, coudé à angle droit, porte un bouton carré, creusé de deux sillons diagonaux, dont l'un a encore une partie de son incrustation de corail (M.P. et J.D., fig. 4, N° 1). — La seconde porte à l'extrémité de sa queue coudée, tournée vers l'arc, une tête d'oiseau à bec en spatule ; les yeux sont figurés par des incrustations de corail (fig. 1, n° 7). La dernière, plus petite que les deux précédentes, a non seulement, comme les deux précédentes, son corps en bronze, mais a conservé son ressort et l'axe de celui-ci, tous deux également en bronze. Le talon était formé par une tête d'oiseau, dont la plus grande partie était

constituée par un morceau de corail, aujourd'hui disparu ; le bec, ici pointu, venait se souder à l'arc ; les yeux étaient constitués par un grain de corail chacun (M.P. et J.D. fig. 4, N° 2) ; — une belle chaîne en bronze, à doubles maillons, longue de 0 m. 28 ; — plusieurs épingles en bronze, dont une en cou de cygne ; toutes sont de faibles dimensions et à tête très petite parfois à peine différenciée. — Une flèche en bronze, à pédoncule, sans doute, en partie brisé, et à arête longitudinale médiane ; — un grain d'ambre percé ; — un beau couteau en fer, pointu, à dos droit et à soie plate ; la lame mesure 9 cm. de long et la soie 5 cm ; à la base de la lame, de chaque côté, est placée, transversalement, une petite plaque de bronze de 5 cm. de hauteur, fixée par un rivet. Une pointe de javelot, en fer, de forme elliptique large, d'une longueur de 8 cm ; la douille se prolonge par une arête jusqu'à la pointe (fig. IX) ; — une belle crémaillère articulée, en fer (M.P. et J.D. fig. 6.).

La découverte la plus importante effectuée à ce niveau est celle de nombreux fragments d'amphore de fabrication grecque (fig. XIII) et de tessons de poteries peintes helléniques provenant de plusieurs vases ; ceux-ci paraissent, au moins en grande majorité, avoir été des cylix ; tous ces derniers sont attiques du style à figures noires, on y distingue avec quelques rares portions de personnages, des rameaux d'olivier schématisés et des portions d'yeux prophylactiques assez nombreuses ; certains tessons portent comme décor des cercles horizontaux alternativement les uns de la couleur rouge de la pâte et d'autres en vernis noir brillant. Les fragments d'amphore, qui ont peut-être appartenu au même vase, sont en terre jaune pâle ou très légèrement rougeâtre, parfois de couleur chair aux cassures ; très bien cuite et très fine, elle est parsemée de petite taches rouges d'ocre foncé, de petites paillettes de mica et de quelques petits

grains quartzeux ; le bourrelet formant le rebord supérieur est creux. Parmi ces morceaux, un certain nombre proviennent d'un col et de deux anses.

A ces tessons exotiques, il faut ajouter de nombreux fragments d'un même vase à profil caréné, en terre rouge très fine et très bien cuite. La partie de la panse, au-dessous de l'épaule, n'est pas ornée ; elle est d'un noir terne. Le reste offre un décor incisé identique à celui des tessons probablement ligures, découverts dans le niveau sous-jacent. Le col semble avoir été noir, la partie supérieure de la panse jaune brun clair et l'intérieur brunâtre (fig. X N° 1).

Dans ce qui me paraît bien être le prolongement de ce même niveau, non loin de l'extrémité Nord du même vallum occidental, j'ai recueilli une portion de la lame d'un couteau en fer avec sa poignée faite d'un andouiller de cerf.

Niveau D. — Une scorie très légère, dont une face est vitrifiée ; — une lame de couteau en fer ; — une petite tige en fer ; — une portion d'une de ces agrafes filiformes en bronze, qui étaient fixées à l'extrémité d'un crochet de ceinture, telles qu'en ont livré certaines nécropoles archaïques du La Tène I de Champagne (St-Etienne au Temple et St-Rémy. Cf. les n° 3071, 12836 et 4621 du Musée de St-Germain). — Quelques tessons attiques peu nombreux dont un du style à figures rouges portant une portion de palmette de type archaïque. — Un fragment de torques du La Tène Ia vient soit de la partie supérieure de ce niveau, soit de la base du suivant.

Niveau E. — Une fibule en bronze, à ressort bilatéral allongé, avec timbale en calotte sphérique terminant l'étrier replié ; l'objet est déformé ; — une autre fibule à ressort bilatéral allongé, à arc orné de gorges longitudinales et à laquelle manque l'étrier ; — une fibule à deux timbales hémisphériques, de forme insolite ; le ressort,

placé entre les deux timbales, dont l'une porte l'étrier, est constitué par deux boudins unilatéraux parallèles et disposés l'un contre l'autre; à l'extrémité de l'un de ceux-ci, le fil se replie en-dessous pour former l'autre (M.P. et J.D. fig. 3 N° 5); l'épingle a disparu; — une fibule en fer (toutes les autres sont en bronze) privée de son étrier et de son ardillon, mais que son ressort, intact à la découverte, et son arc surélevé classent au La Tène I^a. Elle a été recueillie dans le très proche voisinage de deux tessons attiques à portions de palmettes appartenant au début de la figure rouge. Deux épingles en bronze, dont l'une, assez longue, à tête formée de plusieurs globules superposés, modèle attribué généralement au Hallstattien ancien, mais qu'ici, son état de conservation remarquable malgré sa longueur, lors de sa découverte, ne permet pas de considérer comme remanié; — un fragment de torques à extrémité légèrement aplatie et pourvue d'un orifice circulaire pour le passage d'une goupille, ou mieux d'un anneau, assurant la fermeture. Cet objet que son type classe au La Tène I^a provient, soit de la base de l'assise, soit plutôt de celle immédiatement sous-jacente. — Une pointe de javelot, en fer, à douille, avec lame allongée et sans nervure. — Quelques tessons provenant de la panse et du col d'une amphore à pâte gris rosâtre, beaucoup plus épaisse et un peu plus grossière que celle des débris d'amphore de la couche C; mais le rebord du col est d'une forme à peu près identique. — Un certain nombre de tessons de vases peints helléniques parmi lesquels quelques-uns ont permis, aux ateliers du Musée de St-Germain, de reconstituer une notable portion d'une coupe attique à figures rouges du style libre, d'autres tessons portant des portions de palmettes, parmi lesquelles M. E. Pottier a reconnu l'un des types de palmettes les plus anciennes de vases à figures rouges sur un fragment trouvé, tout au voisinage de la fibule en fer ci-dessus, avec un autre tesson de même fabrica-

tion et portant un rameau schématisé peint en rehaut violacé sur le fond noir. Parmi ces fragments, deux ont appartenu aux anses horizontales, et un autre au pied, d'une cylix de forme classique.

A tous les niveaux, à partir de A² inclusivement, ont été recueillis : des anneaux en fer, des débris de feuille de bronze provenant de ceintures et de chaudrons, des fragments de bracelets, les uns en jayet et le plus souvent du modèle étroit, les autres en bronze très fréquemment filiformes et parfois décorés de coches transversales, quelques-uns plus épais, à face interne plate et à face externe ornée de bosselures régulières, ainsi que de très nombreuses fusaiöles de différents modèles. De nombreux fragments de meules à bras se sont également montrés ; à part quelques-uns, ils paraissent bien remaniés, de même que des silex taillés et quelques tessons alvéolés du Bronze III ; des fragments identiques à tous ces derniers ont du reste été rencontrés dans le niveau inférieur A¹. Des haches en pierre polie sont également apparues, dont un bon nombre transformées en brunissoirs ; sauf certaines de ces dernières et quelques-unes ayant servi d'affutoirs, elles sont, sans aucun doute possible, toutes remaniées.

Dans la campagne de fouilles de 1910, il n'a été recueilli, en tout, qu'une dizaine de fragments de silex travaillé dont la plupart, de même que toutes les haches entières ou brisées recueillies alors, proviennent de l'extrême base des couches archéologiques. En présence de ces faits, il faut absolument renoncer à admettre l'emploi prolongé de l'outillage en pierre pendant le Hallstattien et, par suite, à des phases plus tardives.

Les recherches effectuées dans cette même partie du camp, ont, en outre, livré de très nombreux axes osseux de cornes de chèvre, cornes paraissant avoir été de belle taille. Il est fort probable que la corne était utilisée, ces

cornillons étant soigneusement coupés ou sciés à la base ; mais l'extrême rareté des flèches semble bien montrer que ces cornes ne devaient guère servir, du moins dans le pays même, pour la confection d'arcs.

Enfin, parmi les pièces découvertes dans un milieu franchement hallstattien, il me faut signaler quelques clous en fer, dont un à tête en clef de violon.

Recherches sur les fronts Nord et Est

Ici les fouilles ont eu lieu le long de l'ancienne muraille du *Castrum salinense*, et c'est seulement au cours de la campagne de l'été 1929 que j'ai reconnu, au milieu du taillis les traces d'un vallum septentrional, plus ancien, passant à peine plus bas, sur la pente faisant face au N. Dans toute la partie explorée, a été mis à découvert le parement intérieur du mur maçonné de castrum, muraille dont l'éboulement de la partie supérieure avait constitué un long bourrelet, assez saillant, de pierres entassées que j'avais auparavant, regardé comme représentant le vallum antique. Ce parement est assez malhabilement édifié en pierres, plutôt bien choisies que taillées, et assemblées avec un mortier de chaux et de sable. Les assises du parement, au lieu d'être horizontales, sont très souvent parallèles à la pente du terrain sous-jacent. Le sable du mortier a été, au moins, quelquefois, emprunté, non aux alluvions des rivières, mais aux dépôts de ruissellement du pied même de la contagne, du côté méridional de celle-ci, semble-il, et renferme, empâtées et un peu roulées, des Gryphées du Sinémurien. On y voit aussi, parfois, enrobés, quelques petits débris de tuile ou de brique, ainsi que de petits tessons. Aucun de ces derniers ne paraît d'âge burgonde, bien que les couches superficielles de l'intérieur du camp en renferment bon nombre de cette période ; à part un très minime

éclat ayant appartenu à un vase en terre rouge sigillée et portant une portion de guirlande obtenue au moule, tous ceux inclus dans le ciment paraissent gallo-romains de basse époque. Il faut dire que quelques débris de céramique gallo-romaine de la décadence, peu nombreux, se rencontrent dans l'intérieur du camp. Il m'est arrivé de constater en quelques rares points que la partie inférieure de la muraille était construite plus habilement que le reste et débordait alors parfois sur la partie supérieure. Il me semble que de tout cela on peut tirer la conclusion suivante : la muraille a été édifiée, lors d'un péril imminent, à la hâte, par des mains inhabiles, à une date très proche de la fin de la domination romaine, et les Burgondes se sont établis sur ce point à ce moment, peut-être bien immédiatement après le début de la construction de la muraille.

Dans mes fouilles du côté nord, il m'a semblé, parfois, me trouver en présence de la partie interne d'un second vallum antique ; certains indices tendraient à me le donner à penser, mais le fait n'est pas certain et le désir de conserver le parement du mur du *Castrum* mis à découvert, bien que l'existence certaine de cabanes halls-tattiennes au-dessous de lui m'obligent à me déterminer à le détruire en certains points, m'a empêché de constater le fait. Plusieurs fois des traces de passages ou sentiers antiques, marqués par une couche de *groise* tassée par les pas, ont été rencontrées.

Fouilles sur le Front septentrional. — La plus éloignée de l'angle N.-E. du rempart a consisté en un sondage, effectué à 80 m. environ à l'W. de cet angle, et longeant le mur du *castrum* depuis le pied d'un ressaut rocheux qui lui est parallèle et le domine du côté de l'intérieur. La fouille fut là très peu fructueuse et ne décela traces ni de foyers ni d'habitations. Avec quelques très rares tessons, il y fut seulement recueilli : un anneau fermé,

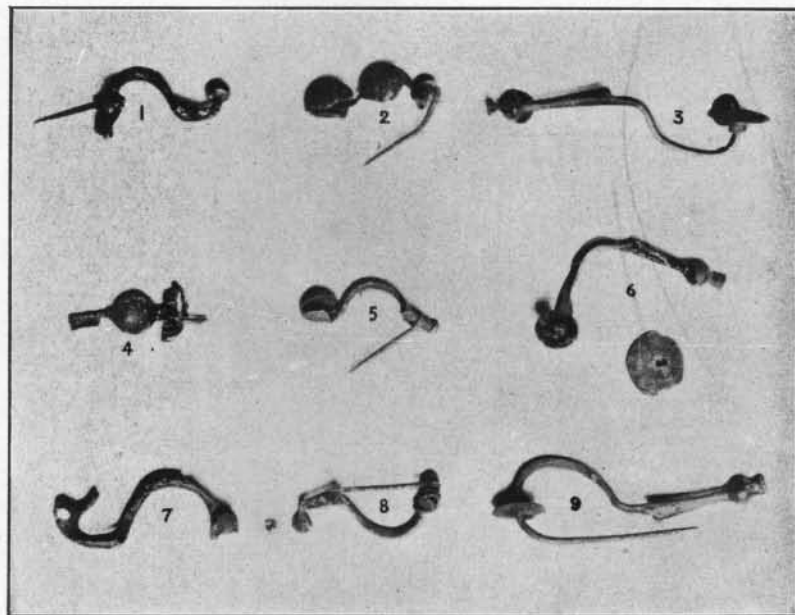


Planche I

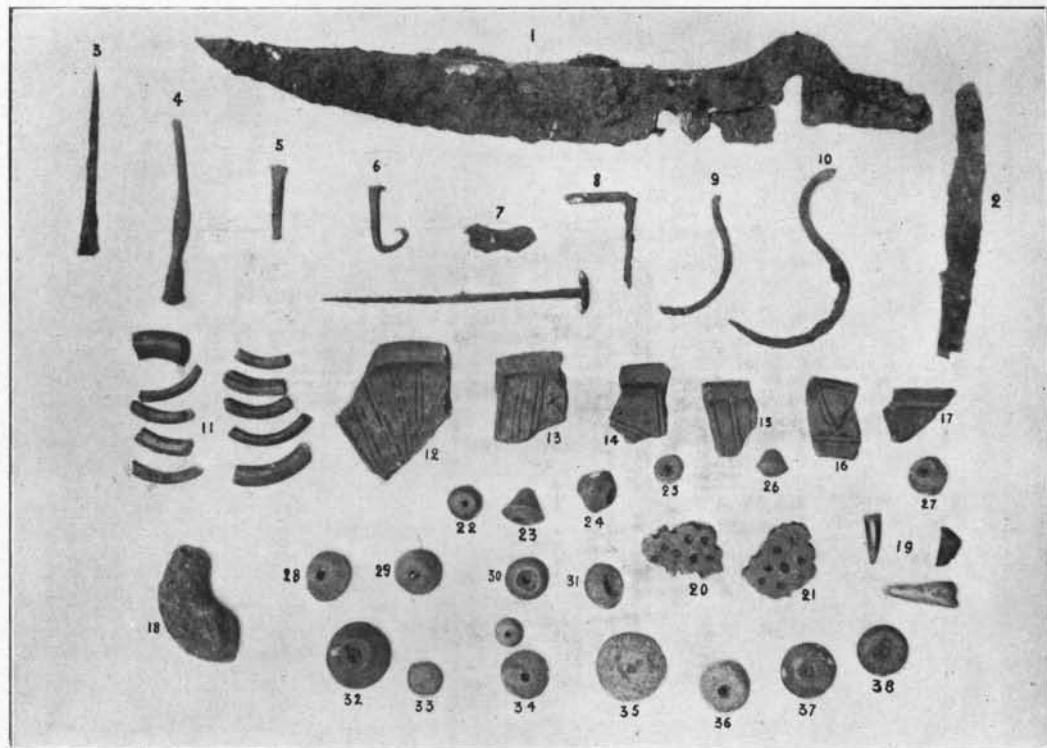


Planche II

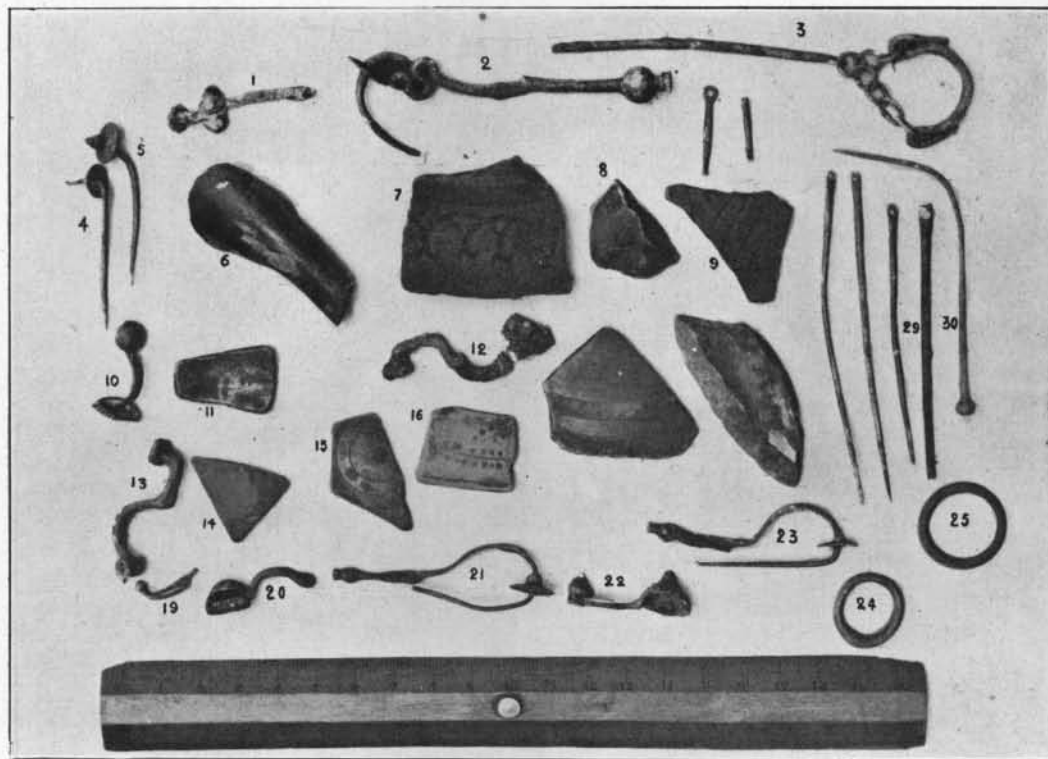


Planche III

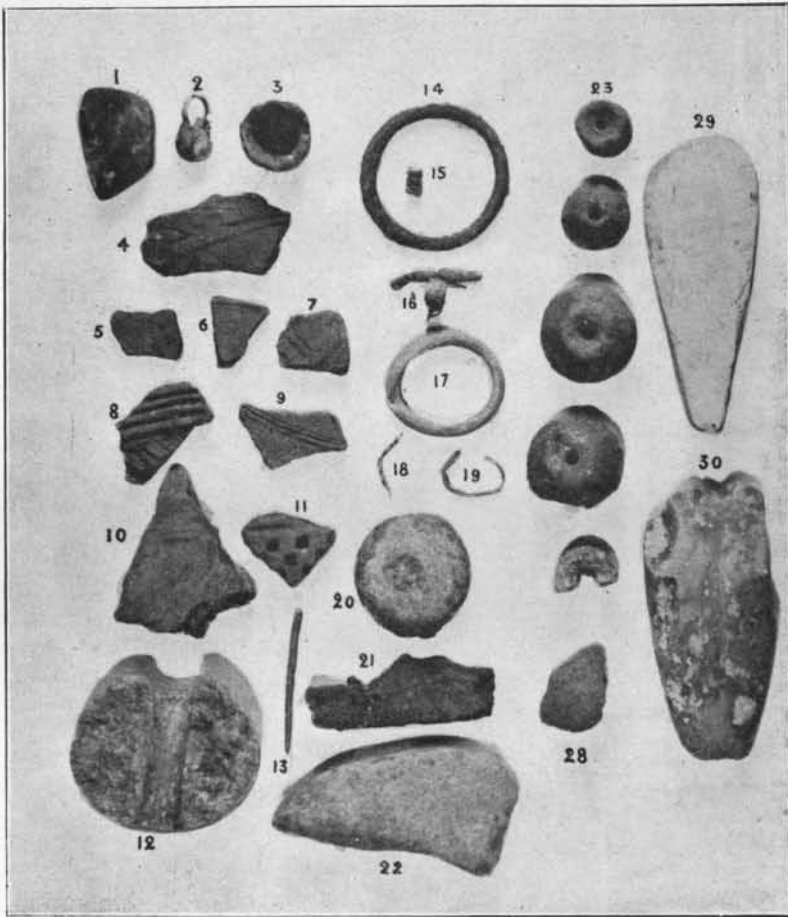


Planche IV

sans soudure, ni rivet, fait d'une bande de feuille de bronze découpée circulairement puis martelée et roulée (IV N° 17) ; — une courte et fine tige de bronze pointue ; — une portion de mince bracelet en bronze ; — deux fusaïoles en terre cuite et deux fragments d'autres.

Vu le peu de résultats obtenus, le travail fut alors arrêté là, puis repris 15 ou 20 m. plus à l'E. On ne tarda pas à rencontrer, peu profondément, une couche d'argile cuite d'un diamètre d'environ 2 m., avec tant dessus que dessous, de nombreux tessons et fragments d'os d'animaux. Ici, du côté du S., le sous-sol rocheux remontait d'une façon presque abrupte, en étroits gradins. Sur la couche d'argile cuite, se montrèrent : un tronçon de couteau de fer, avec portion de la soie plate (fig. IV, N° 21) et une portion de bracelet filiforme en bronze. Immédiatement au-dessous de la couche d'argile, furent rencontrés : une fibule en bronze (fig. V N° 16) à ressort bilatéral allongé et dont manquent l'épingle et l'étrier ; — un fragment de bracelet fait d'un fil de bronze formant une série de petites boucles ou festons à base en X (fig. IV N° 18). Plus bas encore, se montrèrent : un rivet en bronze ; — un petit anneau de bronze largement ouvert et à extrémités recourbées légèrement en dehors (fig. IV N° 19). — Une calotte creuse en bronze, dont l'intérieur paraît avoir été plaqué sur du fer ; au centre semble exister trace d'un rivet en fer (fig. IV N° 20). — Un fragment de bracelet en jayet ; — trois fusaïoles. Le niveau inférieur a donné comme pièces notables : quelques tessons d'écuelles en céramique noirâtre à décoration sur leur face intérieure (fig. IV, N°s 5 à 9) enfin une sorte de rivet en fer, dont les extrémités sont constituées chacune par un petit disque en bronze dont l'un offre encore des traces d'un placage argenté (fig. IV N° 15).

Au delà, la fouille fut menée sans interruption sur environ 40 m. de longueur, le long de la face interne

de la muraille et sur tout l'espace entre celle-ci et le pied du palier rocheux parallèle qui, de ce côté, tend à s'abaisser. La profondeur du creusage le long du mur, toujours poussé jusqu'au roc vif, atteignit et dépassa, souvent, régulièrement 3 m. et parfois jusqu'à 4 m. Le sol, se relevant partout en palier rocheux du dehors en dedans n'était guère favorable à l'assiette d'habitations, mais il fut nettement constaté qu'il en existait juste sous la muraille qu'il faudra donc démolir pour les explorer. Un seul foyer sur argile cuite se montra plus dans l'intérieur, mais situé à une minime profondeur, aussi n'y fut-il rien trouvé de saillant. L'une des cases enfouies, au niveau inférieur, sous le mur, et qui fut effleurée par la fouille, avait été édifiée, non en clayonnage ou en gaulettes, mais en rondins de charbonnette, sur plusieurs rangées, avec placages argileux ; ceux-ci cuits par l'incendie ont conservé les empreintes des rondins avec celles des mousses et feuillages qui contribuaient au remplissage des intervalles. Au voisinage immédiat de cette habitation, et au même niveau inférieur, se sont rencontrés les objets suivants sur lesquels je reviendrai dans l'énumération des découvertes faites dans cette couche inférieure : trois petits débris de céramique attique. — Une lame de pointe de lance en fer ; — l'extrémité du talon, en fer, d'une lance ; — un fragment de cercle, en fer, de barrique ; — une mèche d'outil, en fer ; — une flèche en bronze. La céramique attique se montrant ici dès le niveau inférieur, la couche archéologique toute entière se classe donc au Hallstattien final et au La Tène, et rien n'appartient ici à une phase antérieure au Jogasien. Pour plus de commodité, dans l'énumération des trouvailles, je distinguerai dans la couche archéologique, trois assises correspondant, chacune, à un tiers de son épaisseur.

Les principaux objets recueillis dans le tiers inférieur sont les suivants : Un fragment, long de 0 m. 12, d'un

cercle de barrique (fig. V N° 8), présentant le raccord, par un rivet, des deux extrémités de la bande de fer ; celle-ci large de 0 m. 02, ne présente pas de rebords latéraux comme les bandages de jantes, ce qui infirme l'hypothèse qu'il s'agirait là d'une portion de garniture de roue. — Une mèche en fer, plate, à extrémité inférieure brisée, longue de 118 m. ; la partie supérieure, celle engagée dans le manche, est oblique et longue de 15 $\frac{m}{m}$ et se termine en biseau avec une épaisseur de 3 $\frac{m}{m}$ d'un côté et de 2 $\frac{m}{m}$ de l'autre (fig. V N° 9). — Une fine aiguille en bronze cassée au niveau du chas allongé ; longue de 5 à 6 cm. (fig. V N° 17). — Un petit débris de ceinture en feuille de bronze avec filets rectilignes estampés ; — un fragment de bracelet uni en bronze mince martelé et roulé (fig. V N° 3) ; — deux minces tiges, peut être de clous, en fer (fig. VI N° 20 et 21) ; — une petite agrafe en bronze (fig. V N° 16) ; une belle et grande flèche, en bronze, à barbelures et long pédoncule, et avec nervure médiane sur chaque face (fig. VI N° 23). Une lame de lance en fer, privée de sa pointe, en forme de feuille de saule, de 4 cm dans sa plus grande largeur ; elle devait atteindre et ne pas dépasser une longueur de 15 cm. sans la douille ; celle-ci ne pénétrait que de 1 cm. à 1 cm. 5, au plus, dans la lame où elle se prolongeait, sur chaque face par une arête médiane très saillante (fig. VI N° 18) ; — l'extrémité conique, en fer, d'un talon de lance (fig. VI N° 19). — Un court tube fait d'un fil de bronze plat, enroulé en hélice (fig. V, N° 21) ; un anneau de fer ouvert, à extrémités affrontées et non soudées, d'un diamètre de 0,035 et à tige à section lenticulaire large de 7 $\frac{m}{m}$ et haute de 4 à 5 $\frac{m}{m}$ (fig. V N° 18) ; — une olive en jayet, très friable ; — une pierre calcaire discoïde perforée (fig. VI N° 1) ; une première perforation circulaire n'ayant pas passé par le centre, une autre, plus large y a été pratiquée qui empiète sur la première ; — un anneau de

bronze à extrémités se croisant, à face inférieure plane et à face supérieure perlée ; diamètre $13 \frac{m}{m} 5$; largeur de la tige $2 \frac{m}{m}$ (fig. 5 N° 15) ; — un objet grossièrement digitiforme, brisé à la base, en une substance probablement vitreuse, vert foncé, un peu rugueux extérieurement et à cassure lisse blanche à veines bleuâtres (fig. VI N° 2) ; — un débris d'objet modelé, en terre cuite (fig. VI N° 24) ; — quelques scories légères, d'aspect argileux mais avec, à l'intérieur, parties vitrifiées ; — deux tessons façonnés en palets plus ou moins réguliers (fig. VI N° 7 et 8) ; — la moitié d'un sphéroïde aplati brisé au niveau d'une perforation centrale (fig. VI N° 25) ; — deux fragments de pierres supérieures de meule, en grès, plus épaisses vers le bord qu'au milieu, l'un provient d'une très petite meule ; — un fragment de pierre supérieure de meule dont les deux surfaces sont bien polies et parallèles ; — trois tessons de céramique attique ; l'un a été brisé par la pioche, les deux autres sont très minimes : — un tesson de poterie décoré de sillons du style lusacien et frotté de graphite (fig. VI N° 17) ; — une Ammonite (*Hecticoceras* du Callovien) et un rostre de *Bélemmites* fossiles ; — deux petits galets, l'un de schiste siliceux, l'autre de lydienne noire ; — un petit galet serpentineux en forme de corne ; — un bec de vase en céramique indigène noire ; — un petit tesson exotique, à pâte fine, fait au tour, de couleur grise (fig. VI N° 22) ; — tessons indigènes décorés de cupules et de mamelons repoussés (fig. VI N° 28 et 29) ; — une portion du fond d'un vase décoré à l'intérieur et portant sur sa face interne des sillons circulaires horizontaux auxquels aboutissent trois sillons verticaux de la paroi (fig. VI N° 26) (1).

Dans le tiers moyen ont été rencontrés entre autres : un andouiller de cerf scié peu avant la pointe ; — un

(1) Dans la figure, le côté extérieur non orné du fond est seul visible.

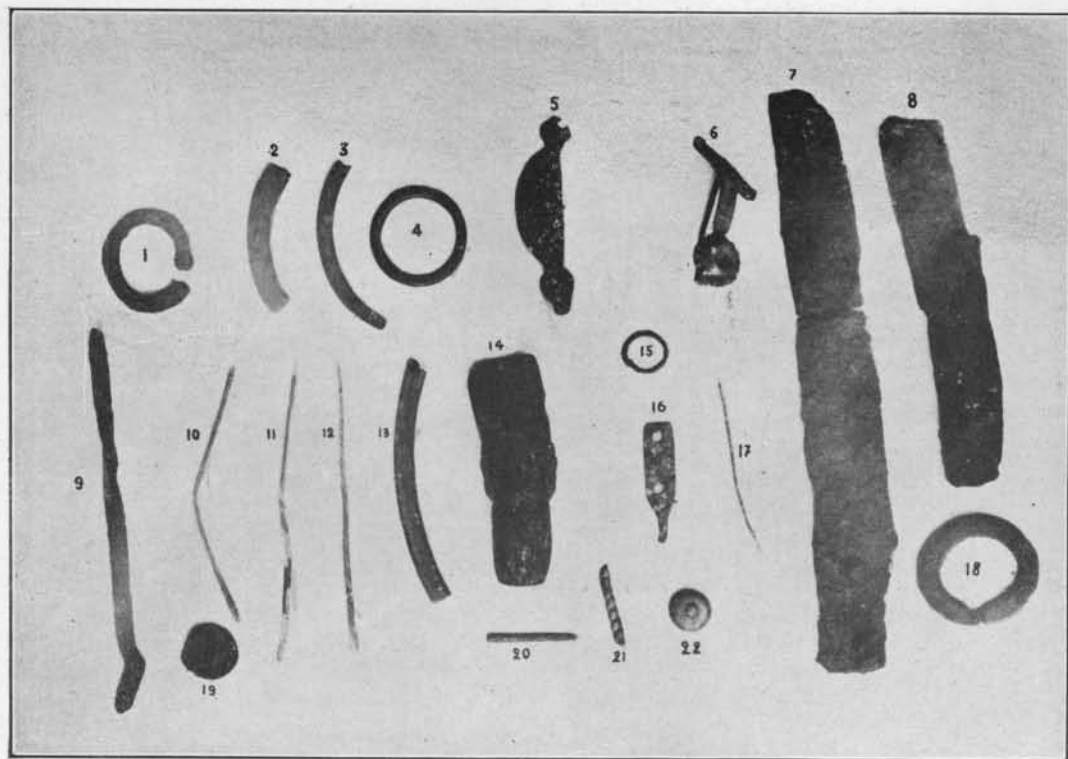


Planche V

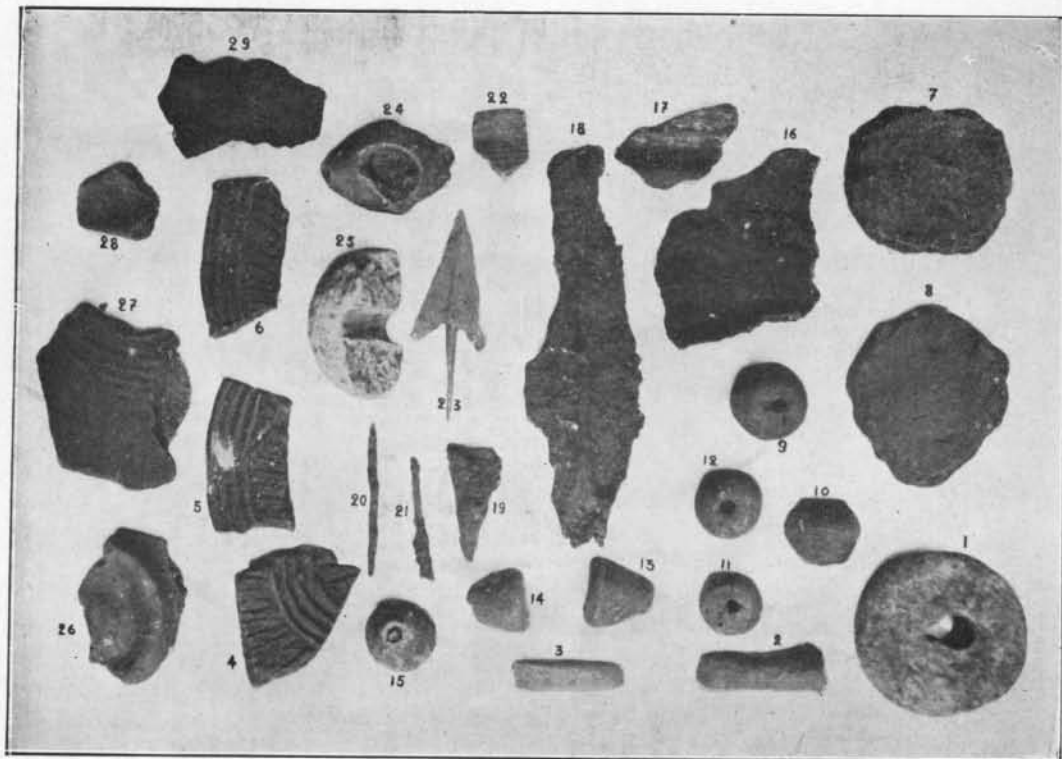


Planche VI

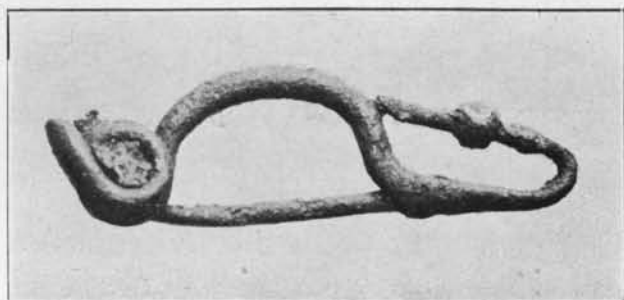


Planche VII



Planche VIII



Planche IX

anneau de bronze de 3 cm. de diamètre, à tige aplatie (fig. V N° 4) ; — un curieux objet fait d'un tronçon d'andouiller de cerf traversé longitudinalement par un large canal et décortiqué, sauf une bague vers le milieu ; le gros bout, brisé actuellement dans le sens de la longueur, portait, d'un côté, une ouverture identique à celle de la face supérieure d'un sifflet ; il semble s'agir ici d'un sifflet ou de l'embouchure d'un instrument de musique (fig. V N° 14) ; — une jolie fibule entière, en bronze, à ressort bilatéral un peu allongé enroulé autour d'un axe en fer ; la queue, retroussée vers l'arc, porte une timbale en calotte sphérique dont la partie supérieure offre une cupule concave vers le haut, tandis que le pourtour de la base est décoré d'une ligne circulaire de petites bossètes repoussées ; l'arc plat, est large de 5 $\frac{m}{m}$ à 5 $\frac{m}{m}$ 5 et présente une légère arête longitudinale médiane et, sur chaque bord, une fine crête longitudinale saillante ; la fibule a 4 cm. à 4 cm. 5 de long ; le ressort mesure 27 à 28 $\frac{m}{m}$ de longueur (fig. V N° 6). Un couteau de fer, long de 17 cm. dont la lame est en deux morceaux et auquel manquent la pointe et la partie supérieure de la soie ; de celle-ci, plate et très légèrement moins large que la lame, subsiste une longueur de 35 $\frac{m}{m}$ munie de deux rivets distants de 2 $\frac{m}{m}$; le dos est rectiligne et le tranchant devient oblique au voisinage de la pointe ; l'épaisseur du dos, de 5 $\frac{m}{m}$ à la soie est de 3 $\frac{m}{m}$ vers le milieu de la lame et de 2 $\frac{m}{m}$ 5 à la cassure près de la pointe (fig. V N° 7) ; — un fragment de tôle de fer qui, s'il n'a pas subi de déformation, a dû faire partie d'une cuirasse, au voisinage de l'épaule (fig. VI N° 16) ; — un anneau de fer ouvert, à tige un peu aplatie, et à extrémités très légèrement évasées distantes de 5 $\frac{m}{m}$ (fig. V N° 1) ; — une jolie épingle en bronze, longue de 9 cm. (fig. V N° 12).

Le tiers supérieur de la couche archéologique était moins riche, il a donné : une fibule en fer (fig. V N° 5)

privée de son ardillon et de la moitié de son ressort bilatéral, et que je crois devoir classer au La Tène Ia, car elle appartient à un groupe d'objets de ce genre qui ne s'est encore montré que dans ceux de nos Tumulus appartenant à cette phase ; elle s'en distingue toutefois : d'abord par sa matière, le fer et non le bronze, puis par son arc, qui, au lieu d'être renflé en barquette ou en sangsue, est plat, en forme de feuille de saule, avec une nervure longitudinale médiane délimitée de chaque côté par un fin filet incisé, et enfin par le fait que sa queue coudée supporte un petit disque en bronze qui devait porter un bouton de corail, comme l'arc portant encore un rivet ou clou médian devait porter un fragment de corail, de la sorte la ressemblance avec les fibules à arc en sangsue et à queue terminée par une timbale, était beaucoup plus frappante ; le ressort, à deux tours de chaque côté et à corde extérieure à l'arc, beaucoup plus fort que dans les fibules hallstattiennes en arbalète, était enroulé autour d'un fort axe en fer terminée, à chaque bout, par un petit disque ; la largeur maxima de l'arc est de 15 $\frac{m}{m}$ et le diamètre du disque en bronze de la queue est de 1 cm. ; celui-ci touchait presque l'arc, mais très bas ; — un fragment de torques en bronze, à section rectangulaire avec angles arrondis (fig. V N° 13) ; — un petit poids en bronze (fig. V N° 22), dont la forme rappelle beaucoup celle de nos poids en laiton de 1 gr. et 2 grammes. Quelques petits débris de feuille de bronze ; — un fragment de bracelet en jayet, obtenu en sciant circulairement un bracelet-manchette au voisinage de son extrémité (fig. V N° 2).

Dans les fissures du sous-sol rocheux dans les concavités entre les têtes de roc en saillie ont été recueillies quelques haches en pierre polie, entières ou brisées (fig. IV, N° 22, 29 et 30), le bout d'un ciseau en pierre polie (fig. VI, N° 3), quelques marteaux et broyeurs en roches exotiques, deux ou trois éclats de silex et l'extrémité d'une grosse épingle en bronze (fig. V, N° 20).

A divers niveaux de la couche archéologique se sont montrées quelques fusaïoles en terre cuite (fig. V N^{os} 9 à 15 et fig. IV, N^{os} 23 à 38).

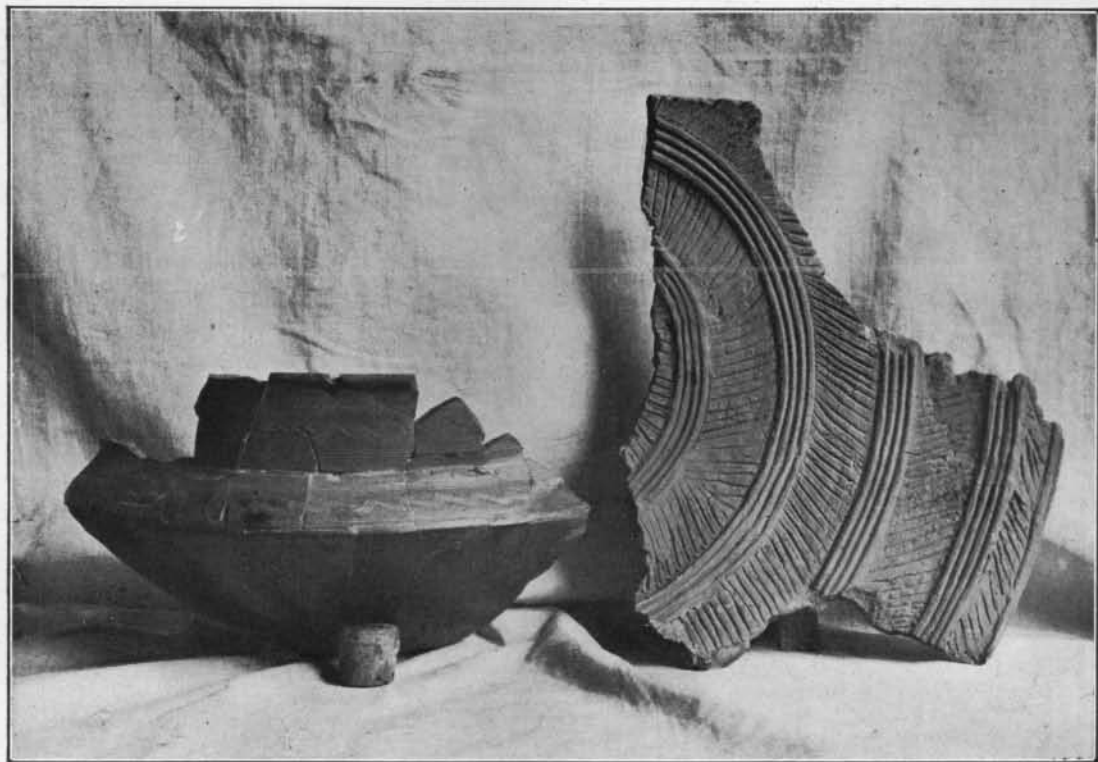
Après une interruption de 15 ou 20 m., la fouille reprend sur une longueur de près de 15 m. le long de la face interne du mur du Castrum, jusqu'à l'angle N.-E. de celui-ci. Ici encore, dans les creux, entre les saillies rocheuses et dans les fissures du rocher, se sont montrés quelques rares silex travaillés, des fragments de haches en pierre polie, un tronçon de faucille en bronze (fig. XII N^o 4), un culot en fonte de bronze ; — un petit lingot du même métal, probablement fragment d'une hache brisée et destinée à la refonte, la partie supérieure d'une belle et forte épingle du Bronze III (fig. II, N^o 4) et celle, longue de 8 cm., d'une épingle en bronze à petite tête ronde.

Vers l'intérieur du camp, à une distance de la muraille du castrum variant de 0 m. 50 à 1 m., s'étalait, sur une longueur de 7 à 8 m. et une largeur de 4 ou 5 m., une couche de marne continue et souvent cuite. Cette aire paraît avoir formé le plancher d'une habitation en forme d'ovale allongé. La couche argileuse était bien continue quoique sa partie N. se trouvât, sur une longueur de 1 m. 50, à un niveau inférieur à celui de sa partie S. Au-dessus de l'aire marneuse, le sol renfermait d'innombrables débris du crépi argileux des parois de cabanes cuits par l'incendie. Il semble que l'habitation ait été détruite par le feu, puis réédifiée à plusieurs reprises, et, qu'à la fin, on ait négligé de rétablir de nouveaux planchers argileux. Les parois de l'habitation avaient été faites de rangées de gaulettes serrées étroitement et tapissées d'argile sur les deux faces. Entre ces rangées, au nombre de deux, au moins, mais peut-être plus nombreuses, l'espace libre était bourré de mousses, de feuillages et de menus branchages dont les placages argileux ont conservé les empreintes.

Le niveau inférieur au plancher argileux a donné : une boucle d'oreille ou anneau non fermé, en bronze, dont la tige est ornée de stries obliques simulant une torsade, elle paraît faite d'une extrémité de bracelet brisé ; — un anneau ovale de bronze, ouvert, dont le grand axe mesure intérieurement 37 ou 38 $\frac{m}{m}$ et le petit 23 ; il est fait aussi d'une extrémité de bracelet, du Bronze IV-V ou du Hallstatt I, ayant conservé son oreillette, et est orné de stries obliques donnant l'aspect d'une torsade ; — trois petits anneaux, d'un diamètre de 15 à 16 $\frac{m}{m}$, faits d'une tige de bronze plate en dedans et convexe en dehors, large de 3 $\frac{m}{m}$ et épaisse de 1 $\frac{m}{m}$ 5, avec bouts entrecroisés ; — un anneau plat, en bronze, à section lenticulaire avec bords tranchants ; — un anneau fermé, en bronze, de 23 $\frac{m}{m}$ de diamètre. Tous ces anneaux, trouvés assez proches les uns des autres, doivent provenir d'un collier.

Immédiatement sous le plancher argileux étaient : un ressort court bilatéral, de fibule, long de 11 $\frac{m}{m}$, avec portion de l'ardillon ; — la moitié, longue de 7 $\frac{m}{m}$, du ressort d'une fibule en arbalète avec fragment de l'arc filiforme plat, deux tessons étrangers, de couleurs grisâtres, en terre très fine et très cuite.

La couche épaisse de 25 à 30 cm., reposant sur l'aire argileuse a donné : une tige (de clou ?) en fer, à section carrée et à extrémité recourbée, la tête et la pointe manquent. — Une attache fixe, en bronze, d'anse mobile de situle, ciste ou chaudron en métal (fig. XII, N° 3) ; — une portion de palmette ajourée en bronze mince (fig. XII N° 6) ; — une fibule en arbalète, en bronze, à timbales hémisphériques, la fibule a un peu plus de 2 cm. 5 de long, et le ressort mesure 18 $\frac{m}{m}$; plusieurs petits morceaux de tôle de bronze, dont l'un vient d'une ceinture estampée ; — un objet conique brisé à la base, en terre fine et assez cuite ; — deux fragments de bracelets étroits en jayet ; un fragment de bracelet manchette



1

2

Planche X

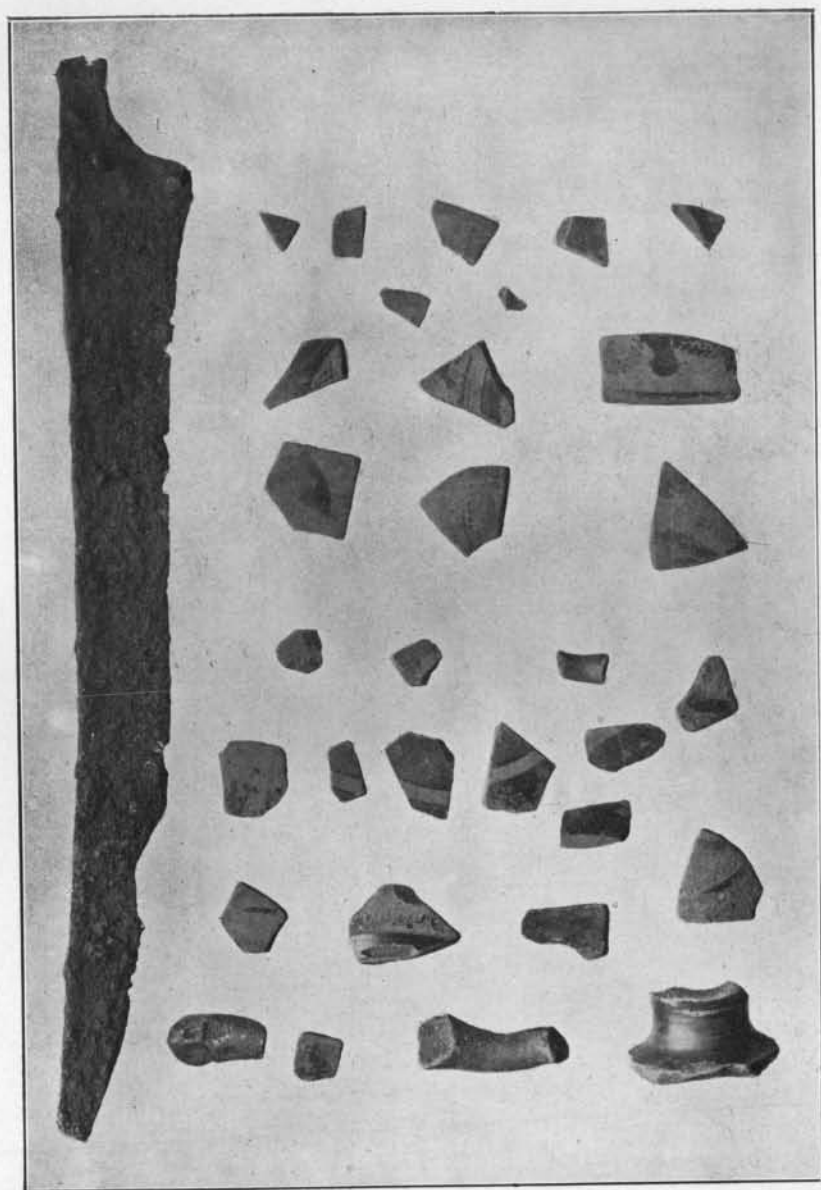


Planche XI

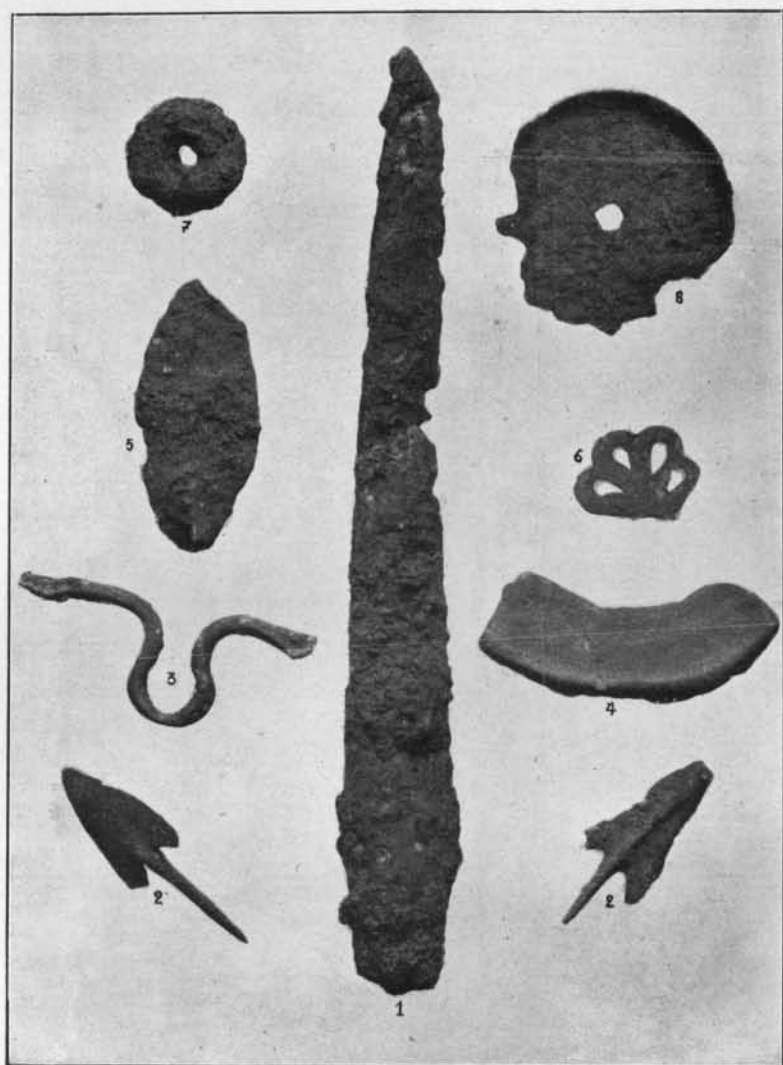


Planche XII

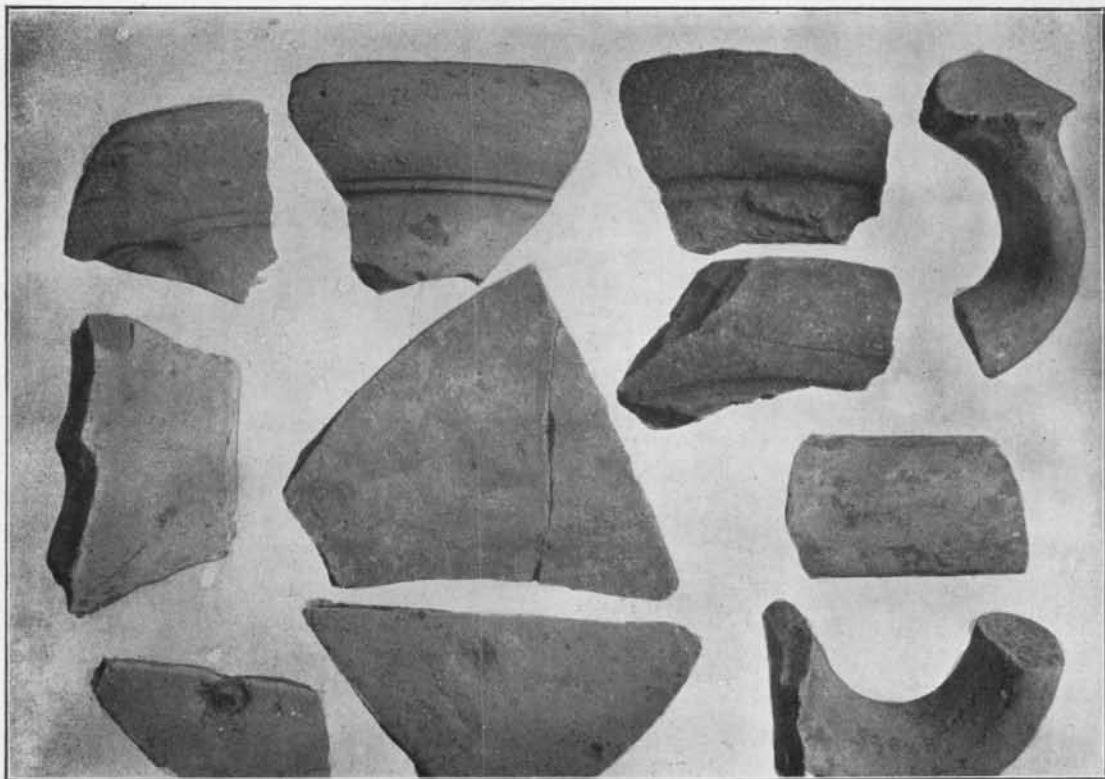


Planche XIII

en jayet ; — la moitié d'un petit disque en fer, de 17 $\frac{m}{m}$ de diamètre, à cupule centrale ronde, large de 9 $\frac{m}{m}$; — la partie supérieure d'un gros clou (ou d'une antenne de poignée d'arme), en bronze, terminée par deux petites masses géminées déformées par l'oxyde ; — un fragment d'un bracelet de bronze très mince, plat et étroit ; — un coutelas en fer, long de 20 cm., à soie plate dont il ne subsiste que 3 cm. de la base ; la lame est large de 25 $\frac{m}{m}$ à la base ; le dos, rectiligne, est épais de 5 $\frac{m}{m}$ (fig. XII, N° 1) ; — une fusaïole, ou plutôt, le trou n'étant pas central, un grain de collier en terre cuite, en forme d'ellipsoïde de révolution aplati ; — l'extrémité d'un objet de fer, à pointe émoussée, de profil courbe, et portant, sur la face convexe, une sorte de gouttière fermée vers la pointe ; — une gouttelette de bronze fondu solidifiée ; — une fibule en bronze, privée de son ressort, à arc mince à section circulaire, portant une timbale hémisphérique à la queue ; — une bille, de 2 cm. de diamètre, à surface un peu irrégulière, en substance vitreuse brunâtre (extérieurement tout au moins) ; — d'assez nombreux fragments d'un creuset à bec dont un morceau offre des traces de cuivre ; — une scorie légère à surface vitrifiée ; — un tesson noir, mince et très cuit, paraissant exotique ; — un certain nombre de tessons de céramique attique dont la plupart, au moins, appartiennent au style à figures noires (fig. XI). Ces morceaux, qui ont appartenu à une ou à plusieurs coupes, se sont rencontrés principalement sur les plancher argileux et les plus jolis ont été trouvés groupés à l'extrémité E. de la cabane. — Une pierre lenticulaire aplatie, grossièrement circulaire et perforée au voisinage du bord.

Enfin, en dehors de la couche argileuse, plus dans l'intérieur du camp, mais au même niveau, ont été recueillis : un grand coutelas, ou mieux, car il s'agit d'une arme d'estoc, une épée courte à un seul tranchant, en

fer, à soie plate ; sa longueur actuelle est de 32 cm. 5. Il ne subsiste que 3 cm. à 3 cm. 5 de la soie, et, à la pointe, brisée, manque une longueur de 2 cm. 5 environ. La soie était munie de rivets, et la poignée, en substance disparue, débordait sur la base de la lame ; la soie était légèrement concave sur sa face gauche. Le dos de la lame, à sa naissance près de la poignée, est épais de 5 ^m/_m. La pointe, effilée, offre une très légère courbure la déjetant un peu en arrière ; le tranchant, immédiatement au-dessous de sa base élargie, offre une légère couche concave (fig. XI N° 1) ; — tout à côté de cette épée, j'ai recueilli d'assez nombreux morceaux de bois de cerf dont la plupart proviennent de plaquettes de poignées d'armes et d'outils ; — une portion du bord d'un grand seau ou chaudron en fer avec un fragment de tôle de fer provenant du récipient. — Une petite pointe de javelot en fer dont il ne reste, de la douille, qu'une très courte partie conique dans l'axe de la lame. Brisée à la base de la lame et obliquement vers la pointe, elle est courte et relativement large (fig. XII N° 5) ; — un anneau de fer, d'un diamètre de 27 ^m/_m, à tige à section circulaire épaisse de 5 ^m/_m ; — enfin quelques tessons de coupe attique (fig. XI) appartenant au style à figures noires ; — un certain nombre de fusaïoles.

Fouilles sur le front oriental

La présence d'arbres très nombreux m'a obligé à laisser, jusqu'ici, intact, un espace de 6 ou 7 m. de longueur vers l'extrémité sud du rempart oriental au voisinage de l'arête rocheuse méridionale, d'où, par temps clair, on voit très distinctement le Mont Blanc par dessus la chaîne du Jura. De ce côté E. la brusque pente du terrain indique que le vallum hallstattien passait à peu près à la même place que la muraille du *castrum*. La fouille exécu-

tée le long de la face interne du rempart et parallèlement à celui-ci, d'abord, en 1911, dans un espace où les arbres ne me gênaient pas trop, fut poursuivie en direction du N., en 1927 et 1928, après que fut effectuée la coupe du bois dans cette direction. Les 6 ou 7 premiers mètres de la fouille, vers le S., ont montré des restes de foyers entre les saillies du sous-sol rocheux sur lesquelles reposait un plancher d'argile cuite surmonté de foyers et débris de cuisine. L'horizon inférieur a donné : l'étrier rectiligne, allongé, terminé en tête de pavot, d'une fibule en bronze ; — une fusaïole ; — une épingle en bronze. L'aire argileuse cuite, séparée parfois des foyers inférieurs par une couche stérile de 25 à 30 cm. supportait des foyers avec débris d'enduits argileux de parois de cases cuits par l'incendie et présentant des empreintes de clayonnages et de madriers ; j'ai recueilli dans ces foyers, un fragment de fibule en bronze, dont la queue, retroussée vers l'arc, se termine par une timbale ; — une grande broche à rôtir en fer ; — un petit bouton de bronze ; enfin une portion d'anse de coupe attique dont le vernis noir a pris partiellement, au four, une teinte rougeâtre. Dans les deux niveaux rencontrés là, n'existait aucun autre débris de poterie fine, mais surtout des tessons de grands vases en terre grossière et quelques morceaux d'écuellenes noires à rebord rentrant.

Au delà, l'assise d'argile cuite se montrait composée d'une série de couches distinctes, étroitement superposées, entre lesquelles se trouvaient parfois des cendres, quelques charbons et tessons. Tandis que la masse inférieure et moyenne d'argile cuite disparaissait rapidement, la partie supérieure se poursuivait quelque temps, et, sur elle, presque sous le parement de la muraille, j'ai trouvé trois petits tessons attiques, tandis que du côté opposé (W.), se montrait, au même horizon, un fragment, avec l'ourlet du bord, d'un col d'amphore hellénique.

Bientôt le niveau inférieur, bien développé ici, devint

le plus riche, mais le métal, le bronze surtout, était assez mal conservé. Au-dessus de cette assise en vient une autre que j'appellerai couche moyenne. Vers le milieu du rempart, celle-ci était surmontée par un horizon encore plus élevé.

Je passe à l'énumération des trouvailles effectuées dans cette partie située au voisinage du milieu du rempart oriental.

Couche inférieure. — Du côté S., paraît avoir été un cellier ; en effet il ne fut guère rencontré là que des débris de grands vases en terre grossière ; un peu plus loin les débris de céramique fine ne manquaient pas ; bien que les tessons et les os d'animaux fussent peu nombreux, les débris de crépis argileux des parois abondaient ; du côté N. quelques foyers sur aires d'argile se montrèrent en même temps que réapparaissaient les débris de cuisine. Au delà encore, ces derniers se raréfiaient, et les débris de crépis argileux disparaissaient. Ici, sur un assez faible espace, plusieurs contrepoids, en terre cuite, de métier à tisser, de forme le plus souvent tronconique ou pyramidale, perforés vers leur partie supérieure, furent rencontrés. Il semble, d'après les constatations effectuées, qu'il a existé là une habitation longue d'une dizaine de mètres, du N. au S., et large de 4 ou 5 m. Au S., était le cellier, puis venaient probablement une ou plusieurs chambres, puis la cuisine-salle à manger, et, en avant de celle-ci, en dehors de la case, mais sous une avancée du toit, un atelier de tissage, Il fut trouvé dans cette couche : 5 fibules en bronze, en très mauvais état, toutes du type sans ressort distinct, avec disque d'arrêt à la naissance de l'épingle, et à étrier rectiligne terminé en tête de pavot ; une fibule serpentiforme, en bronze avec étrier identique à celui des précédentes ; — une fibule en harpe, en très mauvais état. La présence de celle-ci à côté des types ci-dessus est de nature à faire admettre que le début du

Hallstattien en Europe centrale est assez rapproché de celui du Hallstatt III chez nous ; — un fragment de vase en bronze et un rivet en provenant ; — c'est, il me semble, à ce même niveau qu'il faut attribuer un petit fragment de vase en verre transparent vert pâle ; — un fragment de ceinture estampée en bronze mince ; — une petite applique en bronze, convexe à queue médiane plate ; — une tête d'épingle en substance vitreuse, de forme à peu près biconique surbaissée, avec incrustations ferrugineuses, surtout en dessus ; la pâte paraît intérieurement blanchâtre et jaune brun à l'intérieur ; — deux fragments de bracelets de bronze, l'un filiforme, l'autre à section elliptique ; — un fragment d'arc de fibule en bronze ; — un anneau de fer torique, d'un diamètre de 23 ou 24 $\frac{m}{m}$; l'ouverture n'a que 3 $\frac{m}{m}$ 5 de diamètre ; grain de collier ou pendant d'oreille ? (fig. XII, N° 7) ; — sorte de tête de gros clou à lame plate et courbée (sommet d'antenne de poignée d'arme ?) ; — débris d'une chaînette en bronze à petits maillons ; — quelques morceaux de bracelets étroits en jayet ; — une tige d'épingle ou ardillon de fibule en bronze ; — aiguille en bronze à partie supérieure aplatie et brisée au niveau du chas ; — deux belles et grandes flèches en bronze, barbelées et à pédoncule allongé ; l'une, à lame plate, de forme un peu ogivale, offre, sur la lame, un bouton de chaque côté, à la naissance de la soie ; dans l'autre la soie se prolonge dans la lame par une nervure (fig. XII, N° 2) ; — au même niveau me paraissent appartenir les pièces suivantes rencontrées, du côté de l'intérieur du camp, dans des cavités du sous-sol rocheux : une section de branche de corail encore entourée de traces du bronze dans lequel elle était sertie ; — un anneau fermé en fer, d'environ 5 cm. de diamètre ; — une pincette en bronze, instrument de chirurgie du genre des pincettes « à dents de souris » ; — de nombreux fragments d'un vase extrêmement épais, de forme quasi cylindrique et dont le rebord

est constitué en coupe comme par une section oblique de la paroi verticale ; — enfin, au fond d'une fissure de rocher était une courte épingle en bronze, dont la tête est formée par la partie supérieure de la tige aplatie et enroulée. Cet objet, d'un type caractéristique du Bronze I, a sa tige courbée en lame de sabre, en sens contraire de l'enroulement de la tête.

Couche moyenne. — Celle-ci n'a donné de notable que deux fibules en arbalète, à arc filiforme et à queue re-troussée vers l'arc et terminée par une timbale. L'une est tombée en partie en poussière ; l'autre, intacte, mesure 22 à 23 $\frac{m}{m}$ de long et son ressort 20 $\frac{m}{m}$; la timbale offre une concavité à son sommet (fig. VIII).

Couche supérieure. — Elle a livré : une grande rondelle à rebord incurvé, de 5 à 6 cm. de diamètre, percée au centre, d'un trou rond qui devait servir au passage de la queue d'un bouton ; ce paraît avoir été un couvercle de carquois (fig. XII, N° 8) ; — un fragment de rebord de vase en terre grise très cuite, avec bande de pâte appliquée portant des impressions digitales en cupules bien rondes ; cet objet est très analogue à certains fragments trouvés par G. Vasseur aux « Pennes », et figurés par lui ; — une belle et grande fibule en fer, du La Tène I^a (la fibule se trouvant placée obliquement dans la photographie, le caractère, typique pour le La Tène I^a, de la queue se terminant plus bas que le sommet de l'arc, est moins sensible que si l'objet avait été placé l'ardillon bien horizontal). Cette fibule (Pl. VII) est fermée ce qui prouve qu'elle a été oubliée encore attachée à l'étoffe ; par suite, l'abandon du camp paraît avoir été assez brusque et coïncide donc avec la fin, dans la région, de l'époque des beaux tumulus productifs.

Dans les 8 ou 10 derniers mètres le long de la face interne de la muraille avant d'arriver à son angle N.-E.

se montrèrent encore plusieurs aires d'argile cuite, ici soles de foyers plutôt que planchers. Une seule de ces aires était assez étendue ; sur quelques points où la masse d'argile cuite était fort épaisse, j'ai pu constater qu'elle était constituée par plusieurs couches superposées entre lesquelles de très minces lentilles de cendres de charbon témoignaient qu'il s'agissait des planchers d'une case réédifiée à plusieurs reprises sur un même emplacement. Les plus élevées et les plus étendues appartenaient toutes au niveau à tessons attiques et autres exotiques. Plus haut, bien que, sur plusieurs décimètres d'épaisseur, le terrain renfermât encore des foyers et débris de cuisine, il n'existait plus d'aires argileuses.

Je passe à l'énumération des trouvailles. Je désigne par I le niveau, épais de 20 à 25 cm. en moyenne, reposant sur le rocher ; I^a en désigne la moitié inférieure et I^b celle supérieure ; II est l'assise puissante de 0 m. 30 à 0 m. 50, à traces de planchers assez communs, tandis que I n'offrait que des soles de foyers à peu près circulaires de 0 m. 60 à 0 m. 80 de diamètre ; III est la couche à laquelle appartiennent les foyers reposant sur les planchers supérieurs ; enfin IV désigne les couches les plus élevées, de l'habitat proto-historique, remontant au La Tène I^a. Les fissures et cavités du sol rocheux ont donné le talon affûté (formant un tranchant d'environ 2 cm.) d'une hache en empeigne à talon aminci, en roche exotique vert pâle à macules vert foncé et blanchâtres, et une hache polie en roche grenue gris verdâtre, ainsi que quelques petits galets et quelques rares éclats de silex travaillés et qu'un tesson alvéolé (fig. IV N° 11).

Assise I^a : deux fibules entières (fig. III, N° 21 et 23) une brisée, du type à ressort arqué, à arc mince et à étrier rectiligne terminé en tête de pavot ; — deux ardlions avec leur disque basilair (fig. III, N° 4 et 5) et un disque isolé de fibules analogues ; — une fibule serpen-

tiforme à étrier allongé terminé en tête de pavot à forte sphère ; elle gisait à peu près au milieu de l'épaisseur de la couche I (fig. III N° 2) ; — une tige plate, en fer coudée à angle droit (fig. II N° 8), pièce fixée à une charpente (2) — une petite pendeloque en forme de panier à anse (fig. IV N° 2) ; — la moitié d'un sphéroïde en pierre perforé intentionnellement — trois extrémités de défense de morse dont une a senti le feu (fig. II N° 19) ; — un petit rasoir en fer détérioré (fig. II N° 7) ; — une sorte de corne en argile cuite à surface rugueuse parce que roulée et longtemps exposée jadis aux intempéries (fig. II N° 18) ; — un objet en serpentine, plat, de forme à peu près trapézoïdale dont les deux faces et le pourtour sont soigneusement polis (fig. IV N° 1) ; — quelques tessons indigènes avec traces de peinture noirâtre irrégulière, — un tesson indigène grisâtre avec traces de lignes foncées parallèles sur une partie de la face externe ; — un tesson indigène, épais de 7 à 8 $\frac{m}{m}$, à face extérieure brun jaune rougeâtre clair portant quelques fines lignes parallèles peintes en noir (fig. IV N° 10) ; fragment d'une tige en fer ; — la moitié d'un sphéroïde perforé, en calcaire (fig. IV, N° 12).

Assise I^b : une fibule à ressort arqué, à porte agrafe rectiligne et à disque à la naissance de l'ardillon ; l'arc porte une petite timbale elliptique allongée transversalement ; le petit bouton de l'extrémité de la queue est strié circulairement et porte enchâssé au bout, un petit grain de corail (fig. III, N° 1) ; — un petit fragment de bracelet en bronze mince martelé et roulé ; — un bracelet entier en fil de bronze épais, à bouts entrecroisés ; — un autre bracelet de bronze décoré extérieurement de bosselures ; — la partie supérieure d'une épingle à pendeloque en bronze, l'extrémité de la tige porte deux très courtes chaînettes se rattachant chacune à une extrémité, repliée, d'un demi anneau à section en gouttière

(fig. III, N° 3) ; — un fragment de garniture en feuille de bronze roulée, sorte d'ourlet orné de traits transversaux ; — un fragment d'anneau en bronze plat sur une face ; — un petit godet à couleurs, en terre cuite (fig. IV, N° 3) ; — un galet plat, avec traces d'ocre rouge sur une face ; — une portion de meule faite d'un énorme caillou roulé de quartzite à gros grains et tout imprégnée de l'ocre rouge qu'elle avait servi à broyer ; — un morceau de bois de cerf ; — de nombreux tessons d'une écuelle à décor gravé sur la face intérieure (fig. II, N°s 12 à 17).

Assise II^a C (moitié inférieure de II) : un grand et large coutelas en fer, à soie plate brisée ; la lame mesure plus de 32 cm. de long et 4 à 5 cm. de largeur ; le dos, épais de 4 ^m/_m, forme, entre la lame et la poignée, une sorte d'anse à laquelle correspond un évidement du côté du tranchant entre celui-ci et la soie ; l'épaisseur du dos de lame est de 7 ^m/_m ; ce qui subsiste de la soie est muni encore de deux rivets dont les têtes, larges de 1 cm. 5, sont écartées de 2 cm. 5 (fig. II N° 1) ; — un couteau de fer à soie plate munie de rivets ; la soie débordant sur la base de la lame, il existe ainsi un cran à la base du tranchant (fig. II N° 2) ; — un grand crochet en fer, et une notable portion d'un autre, destinés à la suspension de quartiers de viande, ou plutôt de salaisons, pour les fumer (fig. II, N°s 10 et 9) ; — trois aiguilles en bronze à chas circulaire (fig. III, N°s 26, 27 et 28) ; — une épingle en bronze à petite tête globulaire, la tige est coudée (fig. III, N° 30).

Assise II^b (partie supérieure de II) : fibule à ressort bilatéral court et à étrier retroussé vers l'arc et terminé par une timbale en calotte sphérique (fig. III, N° 10) ; — étrier de fibule à extrémité relevée en arrière et terminée par un petit bouton (fig. III, N° 19), rappelle l'étrier de la fibule de la *Cerbosa* ; — minimes débris de

feuilles de bronze ; — un fragment d'une bande de bronze assez mince, avec restes de rivet ; — deux morceaux d'égouttoir en poterie (fig. II N^{os} 20 et 21).

Assises II^a ou II^b (niveau précis non reconnu) : Un fragment de côte d'animal avec incisions parallèles régulières ; — une petite pendeloque ayant probablement fait partie d'une trousse de toilette (fig. III, N^o 31) ; — un petit cylindre creux fait d'un morceau de feuille de bronze roulée ; — un très petit fragment de bronze qui, d'après son épaisseur, vient plutôt d'un chaudron que d'une ceinture.

Assise III : Une fibule dont le ressort (bilatéral) a disparu avec l'ardillon ; une timbale conique forme l'arc, tandis que l'étrier porte un petit sphéroïde, à partie supérieure conique, placé perpendiculairement. Le sommet de la timbale de l'arc et celui du sphéroïde de l'étrier portent chacune enchâssé un petit grain de corail (fig. III, N^o 22) ; — fibule dont le ressort et l'ardillon manquent ; l'arc est mince et paraît porter, en avant, un œillet pour le passage de l'axe de ressort, celui-ci devait, avec l'ardillon, former une pièce indépendante ; l'étrier retroussé vers l'arc, porte une timbale en calotte sphérique (fig. III, n^o 20) ; — deux fibules à ressort bilatéral, à arc renflé portant sur le dos des crénelures pour l'insertion de corail, et à étrier coudé à angle droit supportant en son centre un petit plateau carré ; dans l'une, dont l'ardillon seul manque, ce plateau porte deux crénelures transversales ; dans l'autre, dont la partie antérieure et le ressort sont très détériorés par l'oxydation, le plateau est décoré de diagonales faites chacune de deux lignes parallèles incisées. Cette dernière n'a pas été recueillie en place, mais sur le sol rocheux, dans les déblais tombés d'en haut ; néanmoins, je crois devoir l'attribuer au même niveau que la première et j'ai de bonnes raisons pour cela (fig. III, N^{os} 12 et 13). Ces fibules ressem-

blent beaucoup à l'une de celles trouvées dans la couche à tessons attiques à figures noires au voisinage du vallum occidental, ainsi qu'à quelques-unes des Jogasses figurées par M. l'abbé Favret ; — un anneau en fer ; — un grand clou en fer, long de 14 cm. 5 et à tête circulaire à bords rabattus en dessous (fig. II, N° 39) ; — un clou en fer à pointe brisée, à tige plate et à tête étroite (fig. II, N° 5) ; — une épingle en bronze dont la pointe manque ; la tête, formée par l'évasement progressif de la tige, est ornée de fins sillons circulaires sur une longueur d'environ 1 cm. ; dans la partie supérieure terminale, creuse longitudinalement, devait être inséré un bouton de corail ou d'une autre substance (fig. III, N° 29) ; — deux scories légères, l'une vitrifiée, l'autre présentant des parties vitrifiées ; — plusieurs petits tessons d'un même vase étranger ; — un disque plus ou moins régulier fait d'un fond de vase exotique, mince, rougeâtre, à pâte fine, bien épurée, et bien cuite ; — un tesson assez bien cuit, à pâte fine, noir, à décor incisé de doubles lignes droites se croisant (fig. IV, N° 4) ; un manche d'outil fait de l'extrémité d'un cornillon de chèvre ; — un petit fragment de verre verdâtre transparent ; — plusieurs tessons étrangers dont huit sont sûrement attiques (fig. III, N° 6, 8, 11, 14 à 18), parmi lesquels un à portion d'œil prophylactique (le N° 15), un fragment de base de pied de coupe (le N° 18), un tesson avec rameau schématique du style à figures noires (le N° 16), un morceau orné de bandes horizontales, alternativement rouges et noires (le N° 17) et enfin un morceau d'anse de cylix (le N° 6) ; — un tesson noir, mince, à pâte assez fine, décoré de chevrons (fig. III, N° 9) ; — deux tessons d'aspect indigène, décorés, immédiatement au-dessous d'une gorge circulaire horizontale, d'une bande d'arceaux entrecroisés, faits chacun d'une double ligne ponctuée. Cette ornementation se rapproche singulièrement de celle signalée par J. Dechelette à la fois sur des

situles vénéto-illyriennes et sur certains vases de sépulture à incinération de l'Armorique. Ici, il semble que plus bas que le décor signalé, il en ait existé un autre fait d'un quadrillage oblique imprimé ; un seul des deux tessons est en bon état (fig. III, N° 7), l'autre étant un peu usé et roulé (cf. J. Dechelete, *Manuel...* t. 4, p. 1060).

Assise IV : Un clou en fer, long de 43 ou 44 $\frac{m}{m}$, à tête plate, longue de près de 25 $\frac{m}{m}$ et large de 10 $\frac{m}{m}$. — Une pointe de trait en fer, à tige carrée effilée d'un bout et munie, de l'autre, d'une douille pourvue d'un trou pour clou de fixation (fig. II, N° 3) ; — un petit vase entier en terre cuite (jouet ?) une timbale de fibule, aplatie et portant sur son pourtour deux lignes circulaires gravées.

A tous les niveaux se sont rencontrés des fragments de bracelets en jayet (fig. II, N° 11) presque toujours étroits : il en a été de même des fusaiöles (fig. II, N° 22 à 38), abondantes surtout dans l'assise Ib. Ces *fusaiöles* rencontrées en abondance dans tout le camp, appartiennent aux formes sphéroïdale aplatie, lenticulaire et en bouchon de carafe ; dès la base se montre cette dernière, biconique avec l'un des troncs de cônes allongés et l'autre très surbaissé et presque rudimentaire, ou même parfois remplacé par une surface concave ou plane. La présence au voisinage l'un de l'autre, d'un godet à couleurs, d'un galet imprégné d'ocre et d'une portion de meule à broyer cette substance, paraît indiquer l'existence d'un atelier de teinture, de même que celle des trois aiguilles trouvées au proche voisinage l'une de l'autre peut faire admettre celle d'un atelier de couture ; peut-être exportait-on, non seulement des laines tissées, mais encore des laines teintes et des vêtements confectionnés ?

Des galets dont j'ignore l'emploi (peut-être servaient-ils au lissage de la poterie) ont été aussi très fréquemment rencontrés.

Céramique indigène. — Il en existe de plusieurs sortes. Les poteries à pâte épaisse et grossière étaient le plus souvent de grands vases pansus avec col évasé, ces vases très souvent décorés, portaient le décor en relief du cordon, très rarement uni, le plus souvent à dépressions régulières, souvent obliques et figurant parfois une torsade. Parmi les vases en terre plus fine, les plus fréquents, en terre noire, brillante extérieurement lors de leur mise au jour mais se ternissant vite, sont à lèvres incurvées en dedans en forme de rebord d'écuelle ; d'autres en terre assez cuite et à parois minces, sont souvent recouverts d'un enduit noir sur une mince couche de terre rouge brunâtre recouvrant la surface extérieure du vase ; d'autres, semblables, sont jaunâtres ou rougeâtres extérieurement ; ces vases sont pansus et à col court, soit vertical, soit très légèrement déversé en dehors ; le fond est plus ou moins étroit, quelquefois le col est plus haut ; dans certains cas, rares, il est vrai, j'ai trouvé des débris de véritables cols de gourdes ou de sortes de bouteilles. L'ornementation, toujours rare, consiste le plus souvent en sillons circulaires horizontaux du type lusacien ; très rares sont les mamelons ou cupules et jamais entourés de sillons ; les décors incisés sont exceptionnels, mais, parfois, se sont montrés des débris de jattes ou écuelles décorées intérieurement. Les pieds creux, plus ou moins surélevés, sont apparus à tous les niveaux. Beaucoup de tessons pourraient facilement être crus d'âge Néolithique. L'anse est tout à fait exceptionnelle.

ARMES

Epée et coutelas. — Aucun fragment de glaive à deux tranchants ne s'est montré ; cette arme était donc, malgré sa présence dans les tombelles, plus rare que le coutelas qui, lui, est représenté dans les trouvailles. Certainement

deux au moins de ceux découverts sont des armes (fig. II, N° 1, fig. XI, N° 1) et il en est très probablement de même du couteau long (fig. XII, N° 1).

Lances. — Celle-ci n'est représentée que par un seul exemplaire assez détérioré.

Javelots. — Représentés par quatre exemplaires dont 3 foliiformes, deux courts et assez larges (fig. IX et fig. XII, N° 5), peut-être proches du *gaesum*, et le troisième étroit et relativement long ; enfin, s'il était plus long, il faudrait probablement rapprocher du *verutum* l'exemplaire en tige carrée, pointue et munie d'une douille basilaire (fig. II, N° 3).

Flèches. — Aucune flèche en fer n'a été rencontrée, mais j'ai trouvé 4 flèches en bronze toutes à barbelures et à lame, soit pourvue d'une arête médiane, soit très renflée au milieu, et toutes à pédoncule long, sauf peut-être une où il est probablement brisé.

Enfin à ces flèches s'ajoute l'objet qui me semble un couvercle de carquois, datant du La Tène Ia, pour nous montrer que l'arc était encore en usage chez les habitants de Château à la fin du Hallstattien.

Faune et alimentation. — Un fait très curieux est l'absence de tout os ou fragment d'os rongé par les carnivores ; il faut donc admettre que les chiens étaient laissés au dehors, probablement pour faire sentinelle.

D'après, surtout, les dents rencontrées, la faune alimentaire était constituée par : le porc, plus souvent, semble-t-il, domestique que sauvage, à moins, qu'à la chasse, on ne tuât de préférence les jeunes sangliers ; viennent ensuite : le mouton, puis la chèvre, celle-ci plus commune au voisinage du vallum occidental, le bœuf, le cheval, peu commun, mais présent ; parmi les Bovidés, il paraît que le *Bos primigenius* était mangé parfois, mais il était rare ; le bœuf le plus commun

paraît être proche du *Brachyceros* ; le cerf est représenté, mais extrêmement rare. Il semble donc que l'on n'utilisait dans l'alimentation, guère que la chair des animaux domestiques ; peut-être a-t-on, dans certains cas, mangé des Canidés, mais tout à fait exceptionnellement. Je n'ai vu d'os de gros oiseaux que tout à fait exceptionnellement, et seulement vers le rempart occidental ; là aussi j'ai trouvé un vertèbre de gros poisson. /e

En somme, l'homme qui habitait là ne mangeait que tout à fait par exception, des animaux autres que les mammifères domestiques. Le petit nombre de meules rencontrées ailleurs que vers le vallum occidental où, pour la plupart, il paraît s'agir de meules plus anciennes remaniées, paraît démontrer que la population aristocratique, celle du camp, tout au moins, ne comptait guère sur les céréales, pour son alimentation. Les meules, semblent avoir été, en général, composées de deux pierres dont la supérieure mobile autour d'un axe encastré dans la pierre inférieure, les surfaces triturantes paraissent avoir été horizontales.

Flore. — Les charbons recueillis ont permis de reconnaître la présence du chêne et du genévrier, ce dernier destiné à fumer les salaisons.

Sépulture hallstattienne finale. — Une seule a été rencontrée vers l'angle N.-E. de la muraille. Il s'agit d'une tombe plate de l'époque de la pénétration la plus active des produits de la céramique hellénique. Le corps, inhumé dans une fosse creusée dans les foyers antérieurs, était celui d'une femme possédant : deux pendants d'oreille en timbales aplaties, une fibule à ressort bilatéral long et à deux timbales aplaties, une boucle de ceinture à ardillon (brisée), un bracelet à chaque poignet et un anneau fermé à chaque cheville.

En terminant, il est de mon devoir d'adresser un témoignage ému de reconnaissance aux mémoires, d'abord de

J. Dechelette qui, le premier, s'intéressa à mes trouvailles de Château puis, et surtout à celle de H. Hubert qui, vivement intéressé, me témoigna très activement sa sympathie et m'obtint les moyens de poursuivre mes fouilles, entreprises dans la région de Salins; je ne dois pas non plus omettre la mémoire du très regretté Docteur L. Capitan. J'ai encore à témoigner ma vive gratitude à l'Administration des Beaux-Arts (Service des Monuments Historiques) et à la section Préhistorique de la Commission des Monuments Historiques qui m'ont mis, par leurs subventions, à même d'effectuer mes travaux. Je dois aussi une vive gratitude, toute particulière, à M. Raymond Lantier qui a continué, envers moi, l'œuvre d'aide et d'encouragement de son regretté prédécesseur au Musée des Antiquités Nationales.

Enfin, je dois remercier MM. Clovis Lebaud et Clément Lebaud, de Pretin, ainsi que M. G. Lebaud, de Salins, agissant comme Mandataire de M. Lebaud, domicilié à Roanne, co-propriétaires de la portion du bois renfermant la citadelle du camp de Château, qui ont très gracieusement autorisé mes fouilles (1).

NOTA. — Dans les renvois entre parenthèse, « M. P. et J. D. » renvoie à : *Maurice Piroutet et Joseph Dechelette. Découverte de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura*, in *Revue Archéologique* 1909, t. I, p. 193-212. Les mêmes fibules aux dessins desquels renvoient ces parenthèses sont figurées dans le « *Guide illustré du Musée de Saint-Germain* », par M. Salomon Reinach, sous l'indication : Fibules de Bronze, provenant des tumulus du Jura; elles sont également reproduites dans le catalogue illustré des moulages mis en vente par le Musée de Saint-Germain.

(1) Postérieurement à la rédaction de ce travail, il a été découvert, entre autres, une courte pointe de lance en fer, la base d'une autre de grande taille et un tesson attique portant un corps d'oiseau peint en noir sur fond rouge.